



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

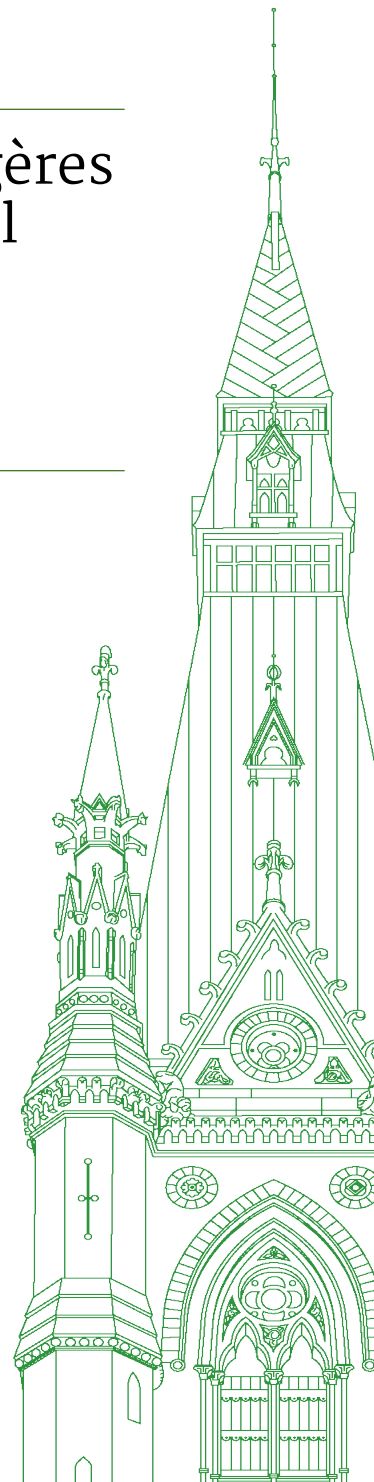
Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 004

Le jeudi 2 octobre 2025

Président : Ahmed Hussen



Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le jeudi 2 octobre 2025

• (1535)

[Traduction]

Le président (L'hon. Ahmed Hussen (York-Sud—Weston—Etobicoke, Lib.)): Bonjour à tous.

La séance est ouverte.

Bienvenue à la réunion numéro quatre du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international de la Chambre des communes.

Conformément au Règlement, la séance d'aujourd'hui se déroule selon une formule hybride. Les députés y participent en personne dans la salle et à distance, grâce à l'application Zoom.

Avant de continuer, j'aimerais demander à toutes les personnes présentes de consulter les directives inscrites sur les cartes qui se trouvent sur leur table. Ces mesures ont été mises en place afin de prévenir les incidents liés au son et à l'effet Larsen, et de protéger la santé et la sécurité de tous les participants, y compris de nos inter-prètes.

La carte comporte également un code QR qui permet d'accéder à une courte vidéo de sensibilisation.

J'aimerais formuler quelques commentaires à l'intention des témoins et des députés.

Veuillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Pour les personnes qui participent par vidéoconférence, cliquez sur l'icône représentant un microphone pour activer votre micro et coupez le son lorsque vous n'avez pas la parole.

Les personnes qui utilisent Zoom peuvent sélectionner le canal pertinent pour l'interprétation — français, anglais ou parqué — en bas de leur écran. Les personnes présentes dans la salle peuvent utiliser leur oreillette et sélectionner le canal souhaité.

Je vous rappelle que toutes les remarques doivent être adressées à la présidence. Les députés présents dans la salle qui souhaitent prendre la parole sont priés de lever la main. Les députés qui utilisent Zoom devront utiliser la fonction « Lever la main ». Le greffier et moi-même gérerons l'ordre des interventions au mieux, et nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension à cet égard.

Conformément à l'article 106(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le mardi 23 septembre, le Comité se réunit pour étudier la Stratégie dans l'Arctique canadien.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue aux témoins qui seront avec nous pendant la première heure.

Du Conseil circumpolaire inuit au Canada, nous avons M. Herb Nakimayak, président.

D'Océans Nord, nous avons Sheena Kennedy, directrice exécutive.

Bienvenue au sein du Comité. Vous disposez de cinq minutes pour prononcer votre allocution liminaire, après quoi nous passerons aux questions des députés.

[Français]

Monsieur Nakimayak, vous avez la parole.

[Traduction]

Herb Nakimayak (président, Conseil circumpolaire inuit (Canada)): *Quyanainni*, monsieur le président, je vous remercie, ainsi que les membres du Comité, de nous recevoir ici aujourd'hui.

Je m'appelle Herb Nakimayak. Je viens de Paulatuk, qui se trouve dans la région désignée des Inuvialuits, dans les Territoires du Nord-Ouest.

Je suis le nouveau président par intérim du Conseil circumpolaire inuit au Canada. Celui-ci défend les intérêts des Inuits des quatre régions inuites du Canada: la région désignée des Inuvialuits, le Nunavut, le Nunavik et le Nunatsiavut, collectivement appelés l'Inuit Nunangat. Nous sommes des contribuables et des détenteurs de droits au sein de l'Inuit Nunangat, et nous protégeons, gérons et préservons les terres, les côtes, les eaux et les glaces qui constituent notre territoire. Nous sommes l'organisation sœur d'Inuit Tapiriit Kanatami, l'organisation nationale qui représente les droits et les intérêts des Inuits au Canada.

Nous vivons dans notre patrie circumpolaire depuis des temps immémoriaux. Nos connaissances autochtones sont donc essentielles à notre identité et aux régions dans lesquelles nous vivons.

Sur le plan international, le Conseil circumpolaire inuit au Canada est un organisme autochtone qui représente les Inuits de notre territoire circumpolaire, qui comprend le Canada, l'Alaska, le Groenland et la Tchoukotka, qui fait partie de la Fédération de Russie. Nous les représentons aux Nations unies en tant que délégués permanents auprès du Conseil de l'Arctique, et nous sommes membres permanents ayant statut consultatif auprès de l'Organisation maritime internationale, entre autres instances.

Monsieur le président, la politique étrangère pour l'Arctique de 2024 doit être mise en œuvre en collaboration régulière et continue avec les Inuits. La meilleure façon de mener à bien cette tâche sera de mobiliser le Comité de partenariat entre les Inuits et la Couronne ainsi que les organisations inuites de revendication territoriale, qui regroupent les dirigeants des quatre organisations inuites de revendication territoriale.

Il n'y aura ni souveraineté ni sécurité dans l'Arctique si nous ne commençons pas par mobiliser et protéger ses habitants. La souveraineté du Canada dans l'Arctique dépend de l'utilisation et de l'occupation par les Inuits de nos terres, de nos glaces marines, de notre espace aérien et de nos eaux. J'aimerais souligner quelques domaines clés sur lesquels nous devons nous concentrer.

Premièrement, les infrastructures à usage mixte ou double revêtent une importance cruciale pour les Inuits du Canada. Le Canada s'est engagé à maintenir une présence militaire permanente dans l'Arctique et a recensé des projets d'envergure, notamment la revitalisation du port de Churchill, au Manitoba, et la stratégie préliminaire relative au couloir économique et de sécurité de l'Arctique. Il existe de nombreuses possibilités d'investissement dans les communautés inuites qui constituent également un investissement dans la sécurité et la souveraineté de l'Arctique.

Deuxièmement, les Inuits sont également conscients de l'évolution du paysage géopolitique, qui a suscité un intérêt accru pour nos terres, nos eaux et nos glaces. Les Inuits ont longtemps plaidé en faveur de l'utilisation pacifique et de la préservation de l'Arctique. Il est donc essentiel que le Canada continue de reconnaître ses engagements en faveur du multilatéralisme, de la diplomatie et de la bonne gouvernance afin de garantir la sécurité et la gouvernance de l'Arctique.

À noter que l'été prochain, le Conseil circumpolaire inuit au Canada assumera la présidence quadriennale du Conseil circumpolaire inuit, lors de l'assemblée générale quadriennale de ce dernier à Iqaluit, au Nunavut, qui réunira des Inuits du Canada, de l'Alaska, du Groenland et du Tchoukotka. Nous demandons au Canada de respecter ses engagements en matière de collaboration et de diplomatie dans l'Arctique. Étant donné que la présidence du Conseil circumpolaire inuit au Canada coïncidera avec la prochaine présidence canadienne du Conseil de l'Arctique, nous nous réjouissons à l'avance des possibilités de collaboration qui s'offriront à nous pour atteindre nos objectifs communs et promouvoir le multilatéralisme dans l'Arctique.

Le soutien continu du Canada nous permet de faire entendre notre voix et d'obtenir un appui en faveur de la sécurité de l'Arctique canadien. Les Inuits travaillent en étroite collaboration avec de nombreux États de l'Arctique et d'autres régions, ainsi qu'avec d'autres peuples autochtones de l'Arctique et du Nord, dans le cadre de la délégation canadienne en vue de la conclusion de nombreux accords dans les forums internationaux. Je tiens à rappeler au Comité que les efforts visant à mettre en œuvre les objectifs de la Politique étrangère pour l'Arctique doivent s'appuyer sur le travail que les Inuits ont accompli et continuent d'accomplir pour tirer parti des relations, des capacités et des systèmes de connaissances existants.

Notre mobilisation au sein du Comité de partenariat entre les Inuits et la Couronne, ainsi que notre collaboration avec les États membres du Conseil de l'Arctique et les Nations unies, nous permet de défendre les droits et les priorités des Inuits ici même, chez nous, et partout dans le monde. Nous sommes impatients de poursuivre ce travail avec Son Excellence Virginia Mearns, la nouvelle ambassadrice du Canada aux affaires arctiques.

Monsieur le président, chaque jour me rappelle que le rythme du changement s'accélère dans notre territoire. Le Canada a une occasion unique de travailler en collaboration avec les Inuits pour assurer la sécurité de notre Arctique. Pour ce faire, il devra faire participer les Inuits au processus décisionnel et garantir un financement durable à long terme qui permettra aux communautés inuites de

bâtir des économies solides. En outre, en se familiarisant avec nos réalités en tant que détenteurs de droits, chasseurs, propriétaires de bateaux, gardiens et experts de nos régions, le gouvernement du Canada pourra mettre en œuvre une Politique étrangère pour l'Arctique qui répondra aux besoins de la nation et nous permettra de rester forts face à l'adversité.

Quyanainni, monsieur le président.

• (1540)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Nakimayak.

[Français]

Mario Simard (Jonquière, BQ): Monsieur le président, je voudrais faire un petit rappel amical: il faudrait que le débit soit un peu plus lent, car je pense que l'interprète a de la difficulté à respirer.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Simard.

[Traduction]

J'invite maintenant Mme Kennedy à prononcer sa déclaration liminaire, qui ne devra pas dépasser cinq minutes.

Sheena Kennedy (directrice exécutive, Océans Nord): Merci, monsieur le président

Honorables membres du Comité, je vous remercie de m'avoir invitée à comparaître devant vous aujourd'hui. Je m'appelle Sheena Kennedy et je suis ici au nom d'Océans Nord, dont je suis la directrice exécutive.

Je tiens à saluer mon ami, M. Herb Nakimayak, et à le féliciter pour sa récente nomination au poste de président par intérim de Conseil circumpolaire inuit au Canada.

Océans Nord soutient la conservation marine et l'action climatique en partenariat avec les communautés autochtones et côtières. Ces 15 dernières années, notre approche collaborative et scientifique a produit des résultats concrets pour les collectivités de l'Arctique, notamment en contribuant à la protection de plus de 650 000 kilomètres carrés de zone marine; à la création de l'aire marine nationale de conservation Tallurutiup Imanga; à la conclusion de l'accord SINAA entre la Qikiqtani Inuit Association et le gouvernement du Canada; et à l'établissement d'un réseau de projets scientifiques, de surveillance et d'autres projets de recherche dirigés par des Autochtones, qui favorisent le bien-être des communautés de l'Arctique dans tout le Nord du Canada et au Groenland.

Le Canada a fait preuve de leadership en établissant une nouvelle politique étrangère pour l'Arctique en 2024, et je tiens à féliciter ce comité d'avoir décidé de l'examiner dès maintenant. En cette période de changements transformateurs sans précédent, il est à la fois urgent et nécessaire d'étudier régulièrement notre approche des possibilités et des enjeux auxquels l'Arctique est confronté. Je me dois également de souligner le rôle essentiel que jouera la nouvelle ambassadrice du Canada aux affaires arctiques, alors que cette région devient un théâtre d'intérêt géopolitique de plus en plus important.

À l'heure où les puissances mondiales manifestent un regain d'intérêt pour l'Arctique, l'approche politique du Canada dans cette région doit souligner que la diplomatie est notre première ligne de défense. Le Canada doit rester fidèle aux principes de paix, de stabilité et d'ordre international fondé sur des règles.

Le Canada et ses alliés de l'Arctique ont toujours trouvé des moyens de coopérer sur des questions d'intérêt commun. Par exemple, l'accord préventif sans précédent visant à réglementer la pêche dans le centre de l'océan Arctique illustre bien ce multilatéralisme exceptionnel. En s'appuyant sur l'Accord sur la pêche dans le centre de l'océan Arctique pour traiter les nouvelles activités industrielles comme la navigation transpolaire et l'exploitation minière en eaux profondes dans le centre de l'océan Arctique, on renforcerait la coopération multilatérale dans cette région très sensible et d'importance mondiale.

Le Canada devrait également continuer de renforcer ses relations dans l'ensemble du monde circumpolaire. Avec le Groenland et le Royaume du Danemark, le Canada pourrait conclure des accords bilatéraux sur des questions liées au commerce, à la protection de l'environnement, à la défense, à la science et à la surveillance. La création rapide de la zone protégée bilatérale de Pikialasorsuaq, également appelée Polynie des eaux du Nord, qui est située entre le Nord de l'île de Baffin et le Nord-Ouest du Groenland, renforcerait la communication, le partage des données et des connaissances ainsi que les capacités de surveillance entre ces deux régions.

Pour soutenir ce processus, nous recommandons que le Canada accélère la création d'un consulat de l'Arctique à Nuuk et travaille avec les nouveaux ambassadeurs canadiens et groenlandais aux affaires arctiques, ainsi qu'avec l'Inuit Tapiriit Kanatami et le Conseil circumpolaire inuit, afin de définir un ensemble commun de priorités pour la diplomatie et la coopération dans l'Arctique.

Comme l'a mentionné M. Nakimayak, les peuples de l'Arctique ont toujours été étroitement liés à l'environnement marin et sont les premiers touchés par les changements climatiques et la perte de biodiversité. Leurs connaissances et leur expérience doivent éclairer toutes les politiques et décisions que prendra le gouvernement du Canada concernant l'Arctique, qui est leur territoire.

Les eaux de l'Arctique connaissent une augmentation exponentielle du trafic maritime à mesure que le changement climatique entraîne le recul de la banquise. Une gestion rigoureuse du transport maritime dans la zone économique exclusive du Canada est essentielle pour éviter les accidents, comme celui du MV *Thamesborg* qui s'est récemment échoué, et les effets néfastes sur le milieu marin. Mais surtout, dans le contexte qui nous occupe aujourd'hui, un système plus rigoureux de gestion du transport maritime dans l'Arctique permettrait au Canada d'améliorer sa connaissance du domaine dans le passage du Nord-Ouest en cette période critique.

Dans l'Arctique, la Garde côtière canadienne et les Rangers canadiens jouent un rôle essentiel dans la surveillance et la sensibilisation du gouvernement fédéral à l'égard de cette région. Pour s'acquitter de cette fonction avec un niveau de compétence suffisant pour répondre aux besoins actuels, ces deux programmes doivent disposer de ressources adéquates et proportionnées.

Le réseau existant au sein des communautés arctiques contribue déjà grandement à notre connaissance du domaine dans l'Arctique, mais pour approfondir nos connaissances, notre expertise, nos capacités sur le terrain et la durabilité, le gouvernement fédéral doit investir dans le meilleur équipement, les meilleures infrastructures et la meilleure formation afin de réaliser pleinement le potentiel de ces programmes importants. Tous ces efforts serviraient plusieurs objectifs et contribueraient à la réalisation de nombreuses priorités fédérales tout en soutenant la souveraineté des Inuits.

Je terminerai en disant que je suis profondément reconnaissante de l'opportunité qui m'est donnée d'être ici aujourd'hui, et je me réjouis à l'avance de notre discussion.

Merci.

• (1545)

Le président: Merci pour votre déclaration liminaire et vos remarques, madame Kennedy.

Nous allons maintenant passer aux questions.

Monsieur Hoback, vous avez six minutes.

Randy Hoback (Prince Albert, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins. C'était un plaisir de vous rencontrer devant le Comité. J'ai quelques questions à vous poser.

J'aimerais savoir dans quelle mesure la vision du Nord des Inuits correspond à la politique pour l'Arctique. Pensez-vous que certains éléments ne correspondent pas? Certains domaines nécessitent-ils plus de construction ou de travail?

Herb Nakimayak: Je pense que les Inuits ont clairement joué un rôle dans l'élaboration de la politique étrangère du Canada dans l'Arctique. Nous voulons veiller à ce que, à l'avenir, ce qui se passe dans l'Arctique reflète notre mode de vie, et garantir la sécurité des Inuits dans leur territoire, pour que nous nous sentions en sécurité là où nous vivons. Comme vous le savez, cette année, l'Arctique a fait l'objet de beaucoup de pression et d'attention. Nous voulons nous assurer de ne pas être laissés pour compte, qu'il n'y a pas de fossé entre le Canada et les Inuits, et que nous participons également à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques. Nous nous assurerons ainsi que les décisions rendues reflètent bien la réalité de la région où elles sont prises. Nous croyons que la mise en œuvre conjointe des politiques est avantageuse tant pour le Canada que pour les Inuits.

En fait, comme avec tout autre organisme ou gouvernement, nous voulons nous assurer que nous sommes là en paix, et nous voulons que cela continue ainsi. Nous pensons que nous sommes actuellement sur la même longueur d'onde. Nous voulons continuer dans cette voie afin de nous assurer que nous prenons les bonnes décisions.

• (1550)

Randy Hoback: Vous traitez avec des Inuits d'autres pays, comme la Russie, par exemple. Quand vous voyez la façon dont les choses évoluent du côté russe, pensez-vous qu'ils partagent votre vision de la région polaire?

Herb Nakimayak: Je ne peux parler que pour le Canada. Les Inuits des quatre régions collaborent assurément avec leur État. Je pense que le Canada joue un rôle de leader dans ce domaine, car il existe une forte collaboration entre le gouvernement et le Canada. Nous ne pouvons pas faire grand-chose pour les autres pays, mais lorsque nous plaçons leur cause, nous veillons à ce que la paix règne également de leur côté, dans la mesure du possible, sans placer le Conseil circumpolaire inuit ou les populations dans une situation défavorable.

Randy Hoback: Madame Kennedy, vous avez évoqué la nécessité de disposer d'infrastructures adéquates pour assurer une surveillance efficace de la région, compte tenu de l'augmentation du trafic maritime, et pour effectuer la cartographie des gisements miniers, entre autres. Pensez-vous que le Canada devra, à un moment donné, jouer un rôle afin de faire respecter ce territoire et d'empêcher les acteurs malveillants de se livrer à des activités minières illégales ou à d'autres activités illégales dans la région? Selon vous, comment les choses vont-elles se dérouler?

Sheena Kennedy: Je commencerai par dire que les investissements réalisés dans de nombreuses communautés de l'Arctique — M. Nakimayak pourra en parler pour sa région — permettent de mener activement de nombreuses activités de surveillance, de recherche et sauvetage, et de préparation aux situations d'urgence dans cette région. Je pense que si nous investissons dans de nouveaux navires, voire dans des quais et d'autres infrastructures, un plus grand nombre de personnes dotées de connaissances et d'une expérience locales pourraient jouer ce rôle, mais je pense aussi que le Canada devra faire preuve de leadership pour être à la hauteur de la situation.

Randy Hoback: Vous avez formulé une observation au sujet des ports à double usage, comme celui de Churchill, par exemple. Je suis tout à fait d'accord avec vous à ce sujet. Si l'on doit dépenser de l'argent, il faut que cette dépense ait à la fois un caractère civil et un caractère militaire à un moment ou à un autre. Je crois que tout le monde dans la salle en conviendrait probablement.

Cependant, pour ce qui est des autres acteurs présents dans le Nord et de l'aspect militaire, je sais que les Américains manifestent un vif intérêt à l'égard de cet aspect. En fait, je dirais presque qu'ils sont paranoïques à propos des activités qui se déroulent dans le Nord. Selon vous, quel rôle devrions-nous jouer dans ce contexte?

Herb Nakimayak: Je vois le rôle du Canada, en particulier pour les Inuits... Cette année, nous avons probablement vu un nombre record de brise-glaces provenant d'autres pays. Les membres de leur équipage ont manifesté un intérêt pour la région et ont patrouillé à l'extérieur des eaux internationales. Pour que nous puissions jouer un rôle en matière de double usage, nous devons veiller à conférer un aspect civil à ces installations.

Quand on examine n'importe quel aéroport du pays, on constate qu'il y a un côté sécurisé et peut-être un côté détaché. Selon nous, nous devons veiller à élaborer des politiques et des règlements qui soient applicables aux deux côtés, c'est-à-dire à la défense nationale et à l'usage civil. Il est essentiel d'analyser ces deux aspects pour garantir l'élaboration de politiques appropriées. En ce qui concerne les autres conseils, je pense que nous avons un rôle à jouer ensemble, c'est pourquoi nous participons aux opérations de recherche et de sauvetage. En conseillant les pays, nous pouvons nous assurer que ces aspects sont pris en compte.

Par exemple, au Canada, il arrive parfois qu'il y ait un manque d'intervention dans certaines régions de l'Arctique. Pour y remédier, nous devons nous assurer de respecter le Code polaire, de connaître les types de navires qui traversent nos régions et de déterminer la meilleure façon de les accueillir. Il peut y avoir un déversement ou, comme Mme Kennedy l'a mentionné plus tôt, un navire qui s'échoue. Comment allons-nous réagir à ces situations, et comment allons-nous réagir sur le plan de la sécurité afin de garantir la protection de l'environnement?

Il ne s'agit pas seulement des êtres humains, car nous dépendons également des espèces migratrices, telles que les bélugas, les

omble et les phoques. Nous voulons nous assurer qu'un déversement n'a pas des répercussions massives sur une espèce, ce qui pourrait modifier sa voie de migration pendant longtemps, jusqu'à ce que le site soit nettoyé. En ce qui concerne le transport maritime, nous réfléchissons à tous ces aspects en élaborant ensemble des politiques et des règlements bien conçus. Cet aspect est très important dans notre région, en particulier pour nous.

Le président: Je vous remercie de vos réponses.

Nous allons maintenant céder la parole à la députée Fortier.

[Français]

L'hon. Mona Fortier (Ottawa—Vanier—Gloucester, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Comme je vais parler en français, je vais laisser au témoin le temps de mettre son oreillette, afin qu'il me comprenne bien. Pendant ce temps, j'en profite pour remercier les interprètes de leur appui; ça facilite le dialogue d'aujourd'hui.

Monsieur Nakimayak, *nakurmiik*. Je vous remercie d'être ici aujourd'hui pour nous faire part de votre expertise. En tant que comité, nous avons l'occasion d'examiner cette question de près et de formuler des recommandations concrètes qui pourront guider le gouvernement ou d'autres partenaires dans leurs efforts pour protéger l'Arctique et élargir son rôle.

J'aimerais vous poser une question ouverte, qui nous permettra de mettre la table. Actuellement, quels pays représentent les plus grandes menaces pour le Canada dans la région de l'Arctique et lesquels sont ses alliés les plus proches?

● (1555)

[Traduction]

Herb Nakimayak: En matière d'alliés, notre partenariat avec les États-Unis a certainement été, au fil du temps, celui sur lequel nous, Canadiens, avons toujours compté. Il est devenu une sorte de marque au cours de notre vie, jusqu'à récemment, alors qu'aujourd'hui, compte tenu de la situation géopolitique mondiale, nous devons nous assurer, même s'il peut y avoir des désaccords entre certains ordres de gouvernement, qu'il existe également des niveaux où la collaboration fonctionne très bien. Ce sont ces niveaux que nous devons examiner et nous demander comment nous pouvons les maintenir. Au fil du temps, nous devons travailler ensemble à un moment ou à un autre, ou continuer de le faire, quelle que soit la nature des relations entre nos pays. Nous envisageons les pays de cette façon, des pays qui sont certainement nos voisins. En ce qui nous concerne et me concerne personnellement, les membres de ma famille ont émigré d'Alaska et se sont installés au Canada en tant qu'Inuits. Il existe certainement des liens entre les peuples autochtones.

Pour ma part, je peux parler au nom du CCI. Au sein du Conseil circumpolaire inuit, nous défendons les intérêts des 180 000 Inuits du monde circumpolaire. Nous entretenons des relations avec des Inuits de Russie, d'Alaska, du Groenland et d'autres régions. Notre dialogue avec eux se poursuit donc quoi qu'il arrive. En ce qui concerne les relations entre les États, lorsque nous participons aux négociations du Conseil de l'Arctique sur les pêches dans l'océan Arctique central, aux négociations sur les plastiques, aux négociations sur les traités et aux forums de ce genre, nous accompagnons le Canada en tant qu'État. Notre message est toujours aligné sur celui du Canada, afin de garantir que nous sommes tous solidaires. Nous devons être forts. Si nous voulons travailler avec nos alliés, nous devons nous assurer que nous avons établi des bases solides ici, au Canada, afin de pouvoir nous soutenir mutuellement et d'être ainsi en mesure de remplir notre mandat.

En ce qui concerne les menaces, il y avait certainement un certain nombre de brise-glaces provenant de certains pays. C'était comme si, de façon incroyable, il y avait soudainement un très grand intérêt pour la région. En ce qui concerne la recherche sur l'Arctique, il s'agit d'une nouvelle course pour un grand nombre de pays qui veulent voir ce qu'il y a là-bas. En ce qui concerne l'Accord sur les pêches dans l'océan Arctique central, il a été signé par 10 pays. De plus, certains de ces pays font partie de l'Union européenne. Il y a donc beaucoup d'intérêt et beaucoup d'enjeux. Pour nous, il s'agit de notre... Nous pourrions définir les menaces. Parfois, les menaces que nous observons prennent la forme d'un navire. Tout récemment, un navire s'est échoué. C'est certain.

En ce qui nous concerne, nous voulons nous assurer que nos droits... Nous croyons que nous faisons partie de l'écosystème, et nous voulons nous assurer que lorsque des recherches sont menées, elles respectent les lignes directrices qui ont été établies au préalable. Nous faisons de notre mieux pour rappeler aux pays et aux États que certains règlements ont été mis en place. Pour ce qui est de l'océan Arctique central, nous sommes certainement en train d'élaborer cette plateforme, et nous voulons qu'elle soit la meilleure représentante possible. Au Canada, nous voulons... Dans le cadre de mon travail quotidien, nous gérons un environnement marin situé dans la région d'Inuvialuit, et nous voulons que nos programmes nationaux soient reconnus et reproduits au large des côtes, afin qu'il y ait une collaboration, une coordination, une cogestion et une codirection de la recherche qui aient fait leurs preuves. Si nous parvenons à le faire ici, dans notre propre pays, alors nous pourrions également le faire au large des côtes.

Comme je l'ai déclaré, les menaces pourraient découler de n'importe quoi ou de n'importe qui...

L'hon. Mona Fortier: Je vous remercie sincèrement de vos réponses. Malheureusement, je ne dispose que de six minutes, mais je comprends qu'il est vraiment important pour nous d'entendre l'information que vous nous communiquez.

Je vais peut-être donner à Mme Kennedy la chance de répondre à cette question ou de tenter de le faire.

• (1600)

Sheena Kennedy: Bien sûr. En plus de ce que M. Nakimayak vient d'expliquer, je crois vraiment que le changement climatique est une menace majeure pour l'Arctique, et c'est une menace que les Inuits comprennent à fond et vivent au quotidien. Je pense que le changement climatique entraîne le recul des glaces, ce qui donne aux pays l'occasion d'accroître leur trafic maritime dans le passage du Nord-Ouest. J'estime que la protection de l'environnement est

liée à la sécurité, en ce sens que, si les communautés ne sont pas en santé, si l'environnement n'est pas sain, et si des voies n'ont pas été établies pour la circulation des navires dans l'Arctique, par exemple, nous augmenterons les risques que nous courons tant à l'échelle régionale que nationale.

Le président: Je vous remercie.

[Français]

Monsieur Simard, vous avez la parole pour six minutes.

Mario Simard: Merci beaucoup, monsieur le président.

Madame Kennedy et monsieur Nakimayak, je vous remercie.

Vous savez sûrement que le gouvernement espère augmenter ses dépenses en défense, peut-être même jusqu'à 5 % du produit intérieur brut. Pour y arriver, il souhaite mettre en place des infrastructures liées aux minéraux critiques stratégiques. L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord souhaite établir une liste de minéraux critiques pour lesquels il y aurait une forme de prix plancher. Bref, tout ça suppose des investissements en infrastructures pour les minéraux critiques. Vous savez qu'une portion importante des minéraux critiques qui sont intéressants se trouve dans le Nord.

J'aimerais savoir si les Inuits sont engagés dans une discussion avec le gouvernement, à la fois sur ces infrastructures et sur certains projets miniers de minéraux critiques stratégiques.

Vous avez parlé tout à l'heure de menaces étrangères. J'aimerais voir avec vous si tout ce contexte représente ou non de nouvelles menaces étrangères, qui pourraient mettre entre parenthèses, jusqu'à un certain point, le respect de la souveraineté dans l'Arctique.

J'aimerais connaître votre opinion à cet égard, surtout en ce qui concerne le contexte entourant les minéraux critiques stratégiques.

[Traduction]

Herb Nakimayak: Comme vous le savez, nous représentons les Inuits à l'échelle internationale, et quatre nouvelles organisations ont signé des traités et collaborent avec le gouvernement. Dans la région de Grays Bay et la province géologique des Esclaves, qui se trouvent juste au nord de la capitale des Territoires du Nord-Ouest et s'étendent jusqu'au Nunavut, l'intérêt est grand, et des activités de transport maritime sont également organisées depuis la mine Mary River.

Comme pour tout projet de développement, lorsqu'il s'agit de minéraux critiques et de développement des infrastructures, nous savons que ces infrastructures font défaut dans l'Arctique, mais en adoptant une approche stratégique non seulement pour le Canada, mais aussi pour les Inuits, et en collaborant étroitement avec les organisations inuites signataires de traités, nous pourrions vraiment accroître nos chances de trouver un bon emplacement logistique pour ces infrastructures. Nous savons qu'en ce moment, les minéraux critiques jouent un rôle important partout dans le monde, et c'est dans cette direction que nous allons.

Nous voulons nous assurer que des évaluations environnementales adéquates sont menées et qu'un processus approprié est mis en place pour que la consultation soit au cœur de tout type de développement ou de planification. La participation des Inuits est essentielle pour garantir la réussite des projets tant pour le Canada que pour les populations locales, comme les Inuits, qui résident le long de ces voies maritimes ou à proximité de ces ports. Les infrastructures portuaires sont importantes. Nous voulons nous assurer que nous disposons de cette capacité au Canada, et que les Inuits jouent un rôle majeur dans son développement.

En ce qui concerne les menaces étrangères, il va sans dire qu'il est certain que tout projet de développement d'infrastructures suscitera de l'intérêt. Nous le constatons avec le temps. Pour nous sentir en sécurité, nous devons nous assurer de jouer ce rôle en collaboration avec le Canada, et tout type de menace compromettrait certainement tout type d'activités. Ce n'est pas une question de vie ou de mort, mais nous voulons, comme je l'ai indiqué, nous assurer que la santé et la sécurité sont prises en compte tout au long du processus non seulement pour les personnes, mais aussi pour l'environnement, ce qui est vraiment essentiel.

• (1605)

[Français]

Mario Simard: Madame Kennedy, voulez-vous aussi répondre à cette question?

[Traduction]

Sheena Kennedy: La seule chose que j'ajouterais, c'est que lorsque vous parlez de la menace qui pèse sur notre souveraineté et de sa relation avec les minéraux critiques, c'est quelque chose que le Canada et le Groenland ont en commun. Si, après avoir examiné cette politique, vous décidiez de discuter davantage de certaines de ces priorités communes avec le Groenland, cela intéresserait autant les gens de l'autre côté de la baie de Baffin que les gens de ce côté-ci.

Je tiens à répéter que la création des infrastructures qui permettraient la mise en valeur des ressources minières dans l'Arctique est également un enjeu lié au transport maritime, car tout ce qui sort de l'Arctique doit traverser la région par voie maritime. C'est un aspect à prendre très au sérieux lorsque l'on imagine les répercussions que le développement minier aura dans l'Arctique.

[Français]

Mario Simard: Monsieur Nakimayak, à votre connaissance, y a-t-il actuellement des projets de minéraux critiques stratégiques auxquels participent les communautés inuites?

[Traduction]

Herb Nakimayak: À l'heure actuelle, des discussions à ce sujet ont certainement lieu dans nos régions, non pas avec les Inuits, mais dans la partie sud des Territoires du Nord-Ouest. Le développement des ports s'inscrirait en quelque sorte dans cette logique. Je suis sûr que des discussions préliminaires sont en cours et qu'elles sont nécessaires pour garantir avant tout que la souveraineté fait également partie intégrante du projet.

[Français]

Mario Simard: Comme il ne me reste pas beaucoup de temps de parole, je vais terminer par ce qui suit.

On dit souvent que, pour assurer la souveraineté du territoire nordique, il faut occuper le territoire. Les projets de développement de

ressources naturelles ne sont-ils pas une façon d'occuper le territoire?

[Traduction]

Herb Nakimayak: Oui, je partage votre avis. Les Rangers canadiens et les Inuits sont présents dans la région, et nous devons nous assurer que nous jouons tous un rôle à cet égard lorsque cela s'avère nécessaire, mais le fait d'occuper le territoire renforcerait certainement la sécurité de notre pays.

Le président: Je vous remercie. Nous allons maintenant donner la parole au député Aboultaif.

Vous disposez de cinq minutes, monsieur.

Ziad Aboultaif (Edmonton Manning, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'avoir accepté de comparaître devant le Comité.

Vous avez certainement déjà pris connaissance de la politique étrangère relative à l'Arctique. Elle a été présentée en décembre 2024 par la ministre des Affaires étrangères de l'époque. La question qui se pose naturellement est la suivante: selon vous, cette politique comporte-t-elle des lacunes? Y a-t-il des éléments que vous auriez aimé voir inclus dans cette politique?

Je vais commencer par interroger Mme Kennedy. Je me tournerai ensuite vers M. Nakimayak.

Sheena Kennedy: Je pense que cette politique est exhaustive. J'ai été très heureuse de constater que l'environnement y était directement pris en compte. Je pense qu'ensemble, nous pouvons en faire beaucoup plus pour orienter: la manière dont la politique est mise en œuvre, le rôle que jouent la science et la surveillance, et la participation des Inuits dans la mise en œuvre de la politique.

Comme je l'ai indiqué, je pense que la politique offre de nombreuses occasions de faire preuve de multilatéralisme et d'établir un lien entre ce multilatéralisme et la protection de l'environnement et la sécurité. Cela pourrait se faire grâce au soutien que le Canada pourrait apporter à un nouvel accord sur l'océan Arctique central.

Ziad Aboultaif: Vous avez la parole, monsieur Nakimayak.

Herb Nakimayak: Je pense que les noms qui ont été attribués aux consulats de Nuuk et d'Anchorage ont été une excellente idée.

Le financement est toujours un problème pour les organisations inuites, et le coût de la vie en est certainement le reflet. Je pense que nos systèmes de connaissances sont essentiellement le fondement même de notre existence. Nous appelons nos connaissances traditionnelles « connaissances autochtones », « connaissances inuites » ou « connaissances inuvialuites ». Nous avons mené de nombreuses négociations avec le Canada et d'autres États afin de garantir l'intégrité de nos systèmes de connaissances.

En outre, je crois parfois qu'il faudrait que des comités comme le vôtre ou d'autres comités comprennent mieux nos systèmes de connaissances. Cela pourrait vraiment améliorer la prise de décisions ou la formulation de recommandations pour l'élaboration de politiques ou de règlements, en particulier dans l'Arctique. En veillant à ce que nos règlements soient solides et judicieux et reflètent les secteurs importants pour les Inuits, notre environnement marin pourrait être amélioré.

Lorsque nous commençons à voir des navires déverser leurs déchets dans nos eaux avant de se rendre en Alaska, au Nunavut ou dans un autre pays, c'est bien sûr un signe. Il est très important d'observer les signes qui se manifestent dans la vie réelle afin de les comprendre et peut-être de les analyser. Comment pouvons-nous améliorer cette situation, et quelle approche devons-nous adopter à cet égard? En général, nous voulons que le Canada procède de cette façon avec les Inuits, afin de garantir que son approche est réellement judicieuse.

• (1610)

Ziad Aboultaif: Il est essentiel de miser sur la communauté inuite et les communautés autochtones du Nord, et vous avez mentionné que la diplomatie était la meilleure façon d'aborder cette question, ce qui, sur le plan politique, pourrait s'avérer très difficile, surtout si l'on tient compte des pratiques actuelles de la Russie et de nos relations avec ce pays.

D'autre part, nous voyons la communauté s'étendre au-delà des frontières du Canada vers les autres partenaires de l'Arctique. Le niveau de coopération que vous mentionnez pourrait avoir des répercussions positives et négatives. Pourriez-vous nous expliquer les aspects positifs de cette coopération, et quels pourraient être ses aspects négatifs?

La encore, j'adresse ma question à vous deux, mais je vais commencer par donner la parole à Mme Kennedy.

Sheena Kennedy: Merci, je pense que c'est une excellente question.

Je crois que les enseignements tirés de l'Accord sur les pêches dans l'océan Arctique central sont importants dans le cas présent, car des alliés très improbables ont réussi à se mettre d'accord au sujet d'un domaine d'intérêt stratégique mutuel. Il est rare que les États-Unis et la Russie signent les mêmes accords. Je crois qu'il s'agit là d'un exemple où tout le monde partage un intérêt collectif et court un risque collectif, et où l'on peut alors conclure un accord visant à agir avec prudence, ce qui est précisément le cas de l'Accord sur les pêches dans l'océan Arctique central.

Je dirais qu'un nouvel accord définirait essentiellement les règles régissant ce que les gens peuvent faire et ne pas faire dans un espace donné. Il établirait ensuite un processus permettant de déterminer quand nous pourrions prendre une décision et quelles seraient les règles qui détermineraient si nous pouvons ou non transporter des marchandises par voie maritime dans cette région.

Je pense que cela créerait un type d'accord qui ne ressemblerait pas à un accord plus politique.

Le président: Je vous remercie.

La prochaine intervenante sera la députée Vandenberg.

Anita Vandenberg (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci beaucoup aux témoins de se joindre à nous aujourd'hui.

Je vais m'adresser d'abord à M. Nakimayak.

J'étais membre du Comité quand vous avez témoigné dans le cadre de notre dernière étude sur l'Arctique, il y a six ans. Évidemment, beaucoup de choses ont changé depuis.

Tout d'abord, j'ai bien entendu ce que vous avez dit au sujet de la souveraineté et des habitants. Je pense que vous et d'autres avez fait valoir ce point la dernière fois. Si les gens reçoivent des soins de

santé, des prestations d'assurance-emploi et des numéros d'assurance sociale du Canada, alors il s'agit d'un territoire canadien. Les habitants sont vraiment au cœur de la question.

Pouvez-vous nous parler des changements survenus au cours des six dernières années? Je pense notamment au fait que les Inuits qui vivent en territoire russe font partie de votre conseil.

Avez-vous constaté des pressions politiques, ou encore des changements découlant des bouleversements géopolitiques qui se sont produits depuis notre dernière étude?

Herb Nakimayak: Je vous remercie pour la question. Je suis heureux de vous revoir.

Je dirais que beaucoup de choses ont changé. L'intérêt et l'attention portés aux régions où vivent les Inuits et à l'Arctique ont décuplé puisque ce territoire est la porte ouest du passage du Nord-Ouest. Nous voyons passer beaucoup de bateaux de plaisance. Évidemment, c'est un changement important, qui nous pousse à réfléchir aux répercussions environnementales que subiront nos communautés.

Nous réfléchissons aux répercussions environnementales, ainsi qu'à l'érosion des berges. J'ai dit à l'un de vos collègues que nous avions trouvé des artefacts de pêche à la baleine dans notre région, artefacts qui remontent à environ 700 ans.

Au fil du temps, nous voulons nous assurer que nos terres ancestrales sont protégées et que les exploitants de navires de croisière ou les marines, peu importe leur provenance, nous consultent. Nous voulons dialoguer avec quiconque se trouve dans notre région.

Je vais peut-être m'entretenir avec d'autres ministères pour leur dire que, si tel est le cas, nous pouvons certainement contribuer à rendre les patrouilles, ou quoi que ce soit d'autre, plus efficaces pour le Canada, ainsi qu'à renforcer les partenariats.

Par ailleurs, il y a beaucoup de planification conjointe de recherche. C'est ce que nous voyons, et c'est le moyen par lequel les autres joueurs manifestent leur intérêt dans nos régions.

• (1615)

Anita Vandenberg: L'évolution des rapports avec la Russie a-t-elle eu une incidence sur votre conseil?

Herb Nakimayak: Oui, assurément. Récemment, l'Organisation maritime internationale, qui est responsable du transport, nous a octroyé un statut consultatif permanent. Des pays, dont la Russie, exercent des pressions sur nous; c'est pour cette raison que nous sommes là. Cependant, nous tenons également à assurer la sécurité des Inuits de la Russie; nous déployons donc des efforts diplomatiques pour veiller à ce que la vie de tous les Inuits soit protégée, et à ce que tous soient égaux sur les plans de la santé, du bien-être et de la sécurité. Personne n'est inférieur aux autres. C'est notre point de vue.

Merci.

Anita Vandenberg: Merci beaucoup.

Je n'ai pas beaucoup de temps. J'aimerais me tourner vers Mme Kennedy.

Je suis heureuse que vous ayez mentionné les liens entre l'environnement, les changements climatiques et la sécurité. Le Canada reconnaît que les changements climatiques représentent un enjeu de sécurité nationale.

Pouvez-vous nous en dire plus sur les effets qu'ont les changements climatiques et les changements dans les océans sur les intérêts de sécurité nationale du Canada?

Sheena Kennedy: Je pense que nous sommes confrontés à la relation entre le bien-être collectif et l'environnement. Nous collaborons également avec un grand nombre de collectivités côtières du Canada atlantique, qui constatent aussi des changements importants dans leurs moyens de subsistance et leurs communautés. M. Nakimayak a parlé de l'érosion des berges. Ce phénomène se produit partout.

Les mesures de protection nous permettent de voir et d'entendre ce qui se passe dans l'eau. Elles facilitent la surveillance, la science et la gestion. Les gens se sentent alors plus en sécurité. Il faut des renseignements adéquats pour se sentir vraiment en sécurité. Nous avons accès à beaucoup de données scientifiques, mais il y a beaucoup de choses que nous ignorons. Nous avons absolument besoin de renseignements pour comprendre les effets des changements, surtout dans le Nord.

Le président: Merci beaucoup.

[Français]

Monsieur Simard, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Mario Simard: Merci, monsieur le président.

Madame Kennedy, ce que je comprends de vos interventions, c'est que les changements climatiques et, peut-être, les enjeux géopolitiques avec la Russie sont les menaces les plus inquiétantes pour vous. Comme le Comité devra rédiger un rapport, je me demande quelles sont vos recommandations à court terme concernant une plus grande résilience sur le plan des changements climatiques ou des mesures à mettre en place. Je pose la question parce que le contexte géopolitique des cinq ou six dernières années est différent de celui du passé.

Avez-vous des recommandations à faire au Comité, à la fois sur l'aspect géopolitique et sur celui des changements climatiques?

[Traduction]

Sheena Kennedy: C'est une petite question.

En ce qui touche les changements climatiques, je commencerais par la décarbonisation rapide de l'industrie maritime. C'est extrêmement important. Il vaudrait la peine pour le Comité de se pencher sur le respect des engagements du Canada à l'égard des cibles climatiques et sur les mesures prises par nos partenaires de l'Union européenne en vue de décarboniser leur secteur du transport. Mon organisation compte une équipe de spécialistes en la matière; si notre avis peut vous être utile, nous serions ravis de vous le donner.

En ce qui concerne la notion selon laquelle l'Arctique est une région à part, je sais que certains la remettent en question dans le contexte actuel, mais nous devons la protéger. Il s'agit d'un territoire important sur le plan stratégique, où les parties se sont rassemblées dans le passé. Nous devons prendre cet enjeu très au sérieux.

• (1620)

[Français]

Mario Simard: Comme il me reste un peu de temps de parole, j'aimerais poser la même question à M. Nakimayak.

Y a-t-il une recommandation qui devrait figurer dans le rapport de notre comité?

[Traduction]

Herb Nakimayak: En bref, c'est bien que nous soyons ici aujourd'hui, mais vous devriez vraiment faire appel à des conseillers des régions inuites pour vous assurer que les mesures que vous prenez sont les bonnes.

Le président: Merci.

Nous passons à M. Michael Chong. Vous disposez de cinq minutes.

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills-Nord, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur présence. Je suis heureux de vous voir.

Plusieurs années sont passées depuis mon dernier voyage dans le Nord; j'ai hâte d'y retourner un jour. Il y a quelques années, j'ai fait une randonnée mémorable le long de la rivière Weasel, sur l'île de Baffin. Jamais je n'aurais pensé qu'il faudrait autant de temps pour escalader des moraines et traverser des rivières glaciales, mais nous avons réussi. Le bon repas chaud qui nous attendait à notre retour à Pangnirtung était vraiment bienvenu.

Je ne sais pas si vous pourrez répondre à ma question. Sinon, ce n'est pas grave, mais je tiens à la poser. Êtes-vous au courant de la course qui se dispute pour poser des câbles sous-marins entre l'Europe et l'Asie et entre l'Europe et l'Amérique du Nord, ainsi que dans le territoire russe de l'Arctique?

Herb Nakimayak: Je pourrais sans doute aussi vous raconter des anecdotes de randonnée très divertissantes. J'ai un partenaire qui a oublié quelques affaires. C'est bien que vous soyez allé sur place et que vous ayez vu le paysage. Vous avez constaté l'immensité du territoire.

En ce qui concerne la pose de câbles sous-marins, puisque notre région est située à l'embouchure du fleuve Mackenzie, l'un des plus grands fleuves au monde, le pergélisol change. Les conditions changent tellement au fond de l'eau, sur le plancher océanique, que ce n'est pas sécuritaire d'y poser des câbles. Nous savons que c'est un risque. Je suis certain que d'autres accordent aussi de l'importance à la nécessité d'établir des connexions.

La question qui s'impose est donc la suivante: le Canada dispose-t-il de la technologie nécessaire pour surveiller les câbles qui sont posés? D'autres pays ont peut-être des sous-marins ou d'autres moyens de surveillance qui pourraient être utilisés à cette fin.

Je pense que nous devons nous assurer...

L'hon. Michael Chong: Oui. Je parle du fait que la Russie a un projet appelé « Polar Express » qui vise à poser un câble à travers le territoire russe de l'Arctique. Des consortiums européens ont également proposé deux projets pour poser des câbles, dont l'un traverserait l'Arctique canadien.

Le premier est le projet « Far North Fiber », proposé par un consortium d'entreprises finlandaises, américaines et japonaises, qui consisterait à poser un câble entre l'Europe et l'Asie. Le second, « Polar Connect », est un câble qui relierait l'Europe à l'Amérique du Nord, en passant par l'Arctique canadien.

Êtes-vous au courant de ces projets?

Herb Nakimayak: Nous en entendons parler, mais pour le moment, nous n'en connaissons pas les détails et nous n'y participons pas.

L'hon. Michael Chong: J'ai une autre question.

L'une des trois priorités énoncées dans la déclaration du gouvernement sur le Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord est de parvenir à des accords définitifs sur les frontières entre le Canada et ses voisins. Nous avons eu des différends avec les États-Unis concernant la mer de Beaufort. Nous avons aussi un différend de longue date avec le Royaume du Danemark par rapport à l'île Hans et les eaux qui l'entourent. Dans sa dernière politique étrangère pour l'Arctique, le gouvernement s'est engagé à entamer des négociations avec les États-Unis concernant la frontière dans la mer de Beaufort, ainsi qu'à fixer définitivement la frontière entre le Canada et le Danemark autour de l'île Hans. Pouvez-vous nous parler de l'un ou de l'autre de ces différends concernant les frontières?

• (1625)

Herb Nakimayak: Franchement, à cet égard, je vous encourageais actuellement à vous tourner vers la Société régionale inuvialuite. C'est elle qui mène les enquêtes là-dessus. Nous voulons faire tout ce que nous pouvons pour soutenir ces efforts, mais il faudrait que vous en parliez avec la Société régionale inuvialuite.

L'hon. Michael Chong: Autrement dit, vous n'avez rien entendu au sujet du début des négociations avec les États-Unis concernant la mer de Beaufort ou des progrès réalisés par rapport à la fixation définitive de la frontière avec le Danemark. Est-ce...

Herb Nakimayak: Non, pas récemment.

L'hon. Michael Chong: Vous non plus, madame Kennedy? D'accord.

Je n'ai pas d'autres questions.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Chong.

Nous passons maintenant à M. Rob Oliphant.

L'hon. Robert Oliphant (Don Valley-Ouest, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je m'excuse auprès des témoins de ne pas être sur place. Des obligations familiales me contraignent à travailler de la maison aujourd'hui.

Je suis très heureux que nous entreprenions aujourd'hui notre étude sur la politique étrangère dans l'Arctique; je ne sais pas si vous le saviez. Je trouve formidable que nous commencions par l'Inuit Nunangat. Je trouve cela très important. Votre statut d'organisation internationale est aussi crucial. Le Conseil circumpolaire inuit est une organisation internationale représentant les peuples inuits de l'Alaska à la Russie.

En votre qualité d'organisation inuite internationale, par comparaison avec l'ITK ou d'autres organisations de portée nationale, quel rôle jouez-vous, à votre sens, pour favoriser le dialogue entre les peuples inuits de différents pays? Comment faites-vous, et quelles leçons le Canada pourrait-il tirer de votre travail?

Herb Nakimayak: Puisque vous ne pouvez pas être ici, vous pourriez peut-être nous rencontrer à Reykjavik à l'occasion de l'Assemblée du Cercle arctique, où nous rencontrerons d'autres ambassadeurs de l'Arctique.

L'hon. Robert Oliphant: J'en parlais justement aujourd'hui, en fait. En octobre, ça pourrait être possible.

Herb Nakimayak: Nous espérons que vous pourrez vous joindre à nous.

Pour revenir à votre question, nous savons que le rôle de notre conseil est de collaborer avec les Inuits d'autres pays, et nous le faisons régulièrement: nous tenons des rencontres trimestrielles. Nous semblons aussi être le trait d'union entre les Inuits et d'autres peuples autochtones du monde entier, ainsi que d'autres peuples autochtones de l'Arctique.

Nous avons constaté que nous sommes devenus un intermédiaire très utile: lorsqu'il est question de l'Arctique, nous veillons à ce que la protection et la sécurité de nos concitoyens canadiens soient toujours prioritaires, partout où nous allons. D'une certaine manière, on voit là la souveraineté fonctionner à son meilleur pour faire en sorte que nous puissions collaborer et coordonner nos efforts avec les autres États et pays arctiques, et les autres peuples autochtones du monde entier qui ont un intérêt dans l'Arctique.

J'espère que ma réponse vous est utile, mais je peux en dire plus.

L'hon. Robert Oliphant: À ce sujet, j'aimerais examiner le rapport ou la relation entre la souveraineté, la prospérité, le développement économique et l'environnement. D'après vous, comment le CCI, en particulier, peut-il s'attaquer aux questions relatives au développement économique pour les gens des quatre pays?

Herb Nakimayak: Nous organisons à l'occasion des forums et des rassemblements, et nous apportons souvent...

Tout d'abord, même au Canada, il est difficile, voire presque impossible, de s'adapter aux politiques. D'entrée de jeu, je pense que la COVID et la situation géopolitique mondiale l'ont bien montré. Toutefois, nous trouvons très important de faire appel aux organisations inuites de revendication territoriale pour favoriser la collaboration entre les gens d'affaires, pour les soutenir et pour les amener là où ils doivent être. Comme je l'ai mentionné tout à l'heure, nous sommes un intermédiaire: nous pouvons fournir un endroit sûr en temps opportun et créer des occasions pour rassembler toutes les parties dont la présence s'impose. Il est absolument essentiel que les bonnes personnes participent aux discussions. Il s'agit de l'élément clé de l'élaboration de politiques judicieuses, surtout dans le domaine économique.

L'hon. Robert Oliphant: Je suis très fier que la stratégie de 2019 soit la première stratégie canadienne entièrement élaborée en collaboration entre les peuples autochtones et le gouvernement du Canada. Quand la politique étrangère a été mise à jour en 2024, il était strictement interdit de modifier les éléments qui avaient été mis au point conjointement. Pendant que je menais des consultations dans le Nord, j'ai remarqué que les choses avaient changé en six ans. Avez-vous constaté une différence ces six dernières années sur le plan du respect? Je sais qu'il y a plus à faire. Je ne cherche pas des félicitations. Je cherche juste... Y a-t-il une différence? L'attitude et la façon de faire les choses ont-elles changé?

• (1630)

Herb Nakimayak: Je dirais que pour nous, la façon de faire s'est probablement améliorée. Nous avons remarqué une différence. Les services offerts dans les collectivités, les affaires qui sont faites dans les régions et la planification conjointe — il y a une grande différence. Oui, vous méritez des félicitations: vous avez fait du bon travail. Je ne crois pas que la situation actuelle pourrait être mieux. À nos yeux, la consultation est essentielle; tout doit être fait en collaboration...

Sur le plan de l'élaboration conjointe... Je viens d'un monde de cogestion, dans le milieu marin. Le travail que nous avons fait avec le Canada est remarquable; il sert d'exemple partout dans le monde. Le Canada a réalisé des progrès importants pour faire de la cogestion et de l'élaboration conjointe des principes justes et essentiels. Ne pas modifier les éléments mis au point en collaboration avec les peuples autochtones représente en soi une manière très respectueuse de faire les choses. À mes yeux, c'est un changement positif.

L'hon. Robert Oliphant: Merci. J'espère me rendre à Reykjavik.

Le président: Merci, monsieur Oliphant.

Je vous remercie, monsieur Nakimayak, madame Kennedy, pour vos témoignages. Merci d'avoir participé à notre étude.

Voilà qui conclut la première partie de la réunion. Nous allons suspendre brièvement la séance pour accueillir le prochain groupe de témoins. Merci beaucoup.

• (1630)

(Pause)

• (1640)

Le président: Merci, tout le monde. Je déclare la séance ouverte.

J'aimerais maintenant accueillir nos témoins pour la deuxième heure. Ils comparaissent par vidéoconférence.

Nous recevons M. P. Whitney Lackenbauer, professeur, Chaire de recherche du Canada sur l'étude du Nord canadien, à l'Université Trent, et M. Christian Leuprecht, professeur, au Collège militaire royal du Canada et à l'Université Queen's.

Vous disposerez d'au plus cinq minutes pour faire vos déclarations liminaires, après quoi nous passerons aux séries de questions.

J'invite maintenant M. Lackenbauer à faire sa déclaration liminaire d'au plus cinq minutes.

P. Whitney Lackenbauer (professeur, Chaire de recherche du Canada sur l'étude du Nord canadien, Trent University, à titre personnel): Merci, monsieur le président, de me donner l'occasion de comparaître devant le Comité aujourd'hui.

Nous vivons dans un monde où la concurrence géostratégique s'intensifie. Il est certain que les affaires arctiques en ont ressenti les effets au cours des dernières années. À l'heure actuelle, les perspectives d'une véritable coopération circumpolaire sont limitées en raison des réalités géopolitiques.

Nous repensons à 2019. Dans le cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord, la Russie a été présentée comme étant un partenaire potentiel dans l'Arctique. Elle est maintenant clairement reconnue comme un adversaire avec lequel il n'est plus possible de faire affaire comme avant, compte tenu de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine. La Russie a activement fait fi de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et du droit international, comme nous l'avons vu dans la guerre en Europe, et...

[Français]

Mario Simard: Monsieur le président, j'invoque le Règlement: le débit est trop rapide et les interprètes ont de la difficulté à suivre le rythme. Serait-il possible de le ralentir?

[Traduction]

Le président: Dans l'intérêt de nos interprètes, veuillez ralentir votre débit.

P. Whitney Lackenbauer: Je le ferai avec plaisir.

À mon avis, toute idée qui subsiste selon laquelle l'Arctique serait une région à part, intrinsèquement isolée des dynamiques géopolitiques mondiales, est désormais dépassée. Je suis donc en total désaccord avec M. Kennedy, qui a comparu plus tôt, sur ce point particulier.

La « politique étrangère du Canada pour l'Arctique », publiée en décembre dernier, a trois intentions générales: affirmer la souveraineté du Canada dans le Nord, faire valoir nos intérêts dans la région et promouvoir la stabilité, la prospérité et la sécurité du Nord. Ce sont des priorités de longue date, mais la façon dont nous faisons valoir nos intérêts et promouvons la stabilité et la sécurité est en train de changer.

Dans cette optique, je veux prendre quelques minutes pour présenter ce que je considère comme étant les éléments clés de la politique étrangère du Canada pour l'Arctique qui sont restés inchangés, ainsi que ce qui a changé et ce qui est nouveau.

Qu'est-ce qui est resté inchangé? Le désir de suprématie des États arctiques est une priorité de longue date qui insiste sur le fait que les États arctiques sont les mieux placés et les mieux équipés pour comprendre la région et ses habitants.

Réaffirmer que le Canada reste déterminé à respecter l'ordre international fondé sur des règles dans l'Arctique et que les revendications maritimes sont traitées conformément au droit international témoigne de la légalité de notre position de longue date sur le passage du Nord-Ouest en tant qu'eaux intérieures historiques. Cela témoigne aussi de notre appui au plateau continental étendu.

Nous pourrions discuter davantage de la souveraineté plus tard, mais la position du Canada est forte et bien établie, et je ne vois pas la nécessité ou l'avantage de la revoir ou de la réviser en profondeur. Faisons preuve d'un peu de confiance.

Il y a la promesse de protéger les intérêts nationaux du Canada et d'assurer la stabilité et la prospérité des peuples autochtones qui vivent dans l'Arctique. Tous les gouvernements récents ont eu une intention stratégique semblable, depuis Jean Chrétien et même avant.

Nous voyons les États-Unis comme étant le « plus grand allié » du Canada et notre « partenaire et allié le plus proche dans l'Arctique ». Notre politique étrangère fait ressortir à quel point notre partenariat avec les Américains est essentiel pour maintenir une Amérique du Nord sûre, forte et bien défendue, dont dépend notre prospérité mutuelle. De toute évidence, la réélection de Donald Trump a créé de l'incertitude, ce dont nous discuterons plus tard.

Nous conservons également la terminologie pour désigner le Conseil de l'Arctique comme étant une tribune de premier plan pour la coopération dans l'Arctique, tout en expliquant que certaines questions politiques dans les réunions restent en suspens. À la dernière législature, nous avons entendu que le changement climatique est un thème central, considéré à la fois comme la menace la plus urgente et la plus immédiate pour la sécurité du Canada dans l'Arctique, mais je pense que les liens entre le changement climatique et la sécurité nationale demeurent vagues, et nous pourrions en discuter plus tard.

De plus, la politique adopte un cadre pangouvernemental ou pan-sociétaire, reconnaissant que si nous voulons faire face à l'éventail complexe de menaces qui pèsent sur l'Arctique, nous ne pouvons pas conceptualiser la sécurité uniquement sur le plan militaire. Pour ce faire, il faut collaborer avec Sécurité publique Canada — monsieur Blair, c'est votre ancien portefeuille — afin de soutenir les efforts pour renforcer la résilience nationale canadienne, à contrer l'influence et les activités malveillantes des puissances étrangères, à renforcer la défense des infrastructures critiques et à protéger les communautés nordiques contre l'ingérence étrangère. Tous ces éléments sont très importants. À mon avis, ce sont les types de problèmes qui constituent le danger clair et présent auquel nous sommes confrontés en tant que Canadiens.

Qu'est-ce qui a changé? Nous reconnaissons désormais explicitement la pertinence et l'importance de l'OTAN dans la région de l'Arctique, et les discussions sur la protection des flancs nord et ouest de l'alliance ouvrent de nouvelles perspectives pour réfléchir à l'Arctique afin de sécuriser le territoire de l'alliance de façon plus générale. Comme je l'ai dit, la Russie est maintenant un concurrent qui, selon nous, cherche à miner l'ordre international fondé sur des règles.

La Chine est désormais un État concurrent non arctique et un adversaire de la suprématie des États arctiques. On peut s'attendre qu'elle utilise tous les outils à sa disposition pour faire avancer ses intérêts géopolitiques, y compris dans l'Arctique. On craint beaucoup que la Chine déploie des navires de recherche et des plateformes de surveillance à double usage pour recueillir des données, ainsi que des actions qui constituent une influence économique néfaste. Parallèlement, notre politique laisse place à une diplomatie pragmatique, où nous mettons au défi la Chine là où nous devons le faire, tout en étant capables de coopérer lorsque nous avons des intérêts communs, notamment pour lutter contre des enjeux mondiaux urgents tels que les changements climatiques, ce qui a des répercussions sur l'Arctique.

• (1645)

Nous soulignons aussi judicieusement que, « bien que les risques d'attaque militaire demeurent faibles, la région constitue un vecteur géographique pour les systèmes d'armes traditionnels et émergents ». Ce n'est pas nouveau, mais nous prêtons beaucoup plus attention au fait que les adversaires et les concurrents mènent des « campagnes de désinformation et d'influence, des opérations cybernétiques malveillantes et des activités d'espionnage et d'ingérence étrangère pour cibler les Canadiens et Canadiennes, y compris les personnes vivant dans le Nord. » On ne peut pas en faire abstraction.

J'aime que nous incluions la Garde côtière parmi nos partenaires en matière de défense et de sécurité et son rôle important dans le maintien de la sensibilisation.

Je vais devoir attendre aux questions pour dire ce que je considère comme nouveau dans tout cela, mais c'est un début.

Je vais vous céder la parole, monsieur Leuprecht.

Le président: Je vous remercie, monsieur.

J'invite maintenant M. Leuprecht à faire une déclaration liminaire d'au plus cinq minutes.

[Français]

Christian Leuprecht (professeur, Collège militaire royal du Canada et Université Queen's, à titre personnel): Je vous remercie, monsieur le président.

Je salue tous les membres du Comité, dont ceux qui ont servi le pays. Je les respecte énormément. D'ailleurs, je les connais assez bien, dans plusieurs cas.

Je vais faire ma présentation en anglais, mais j'invite les députés à intervenir dans la langue officielle de leur choix.

[Traduction]

Je reviens de la conférence de l'OTAN dans les pays nordiques, qui est organisée tous les deux ans par le *Scandinavian Journal of Military Studies* au nom des universités militaires de la Norvège, de la Suède et du Danemark. J'apporte également une expertise comparative exhaustive sur les questions de l'Arctique et de la politique étrangère pour l'Arctique parmi les pays alliés et partenaires, y compris mon livre intitulé *Polar Cousins: Comparing Antarctic and Arctic Geostrategic Futures*.

En février, la Russie a débarqué des troupes à Svalbard. Par ailleurs, la Russie déploie des pelotons de soldats près de la SFC Alert, tandis qu'un navire chinois prétendument de recherche assure la logistique et la couverture par drone. Le Canada est-il prêt pour une provocation?

Les Forces armées canadiennes ont pour mission d'être « prêtes, résilientes et pertinentes » pour détecter, dissuader, contrer et vaincre les menaces croissantes qui pèsent sur le Canada et ses intérêts nationaux. Parallèlement, le document « Point d'inflexion 2025 » de l'armée canadienne observe:

Expressément conçue pour participer à des missions dans le cadre de « guerres de participation », au cours des dernières décennies, [notre force] est devenue une armée en mesure d'assurer une présence dans un contexte de rivalité, mais qui est mise à rude épreuve en cas de crise et qui n'est pas préparée à affronter des conflits en raison d'un manque lié aux éléments habilitants essentiels, au maintien en puissance, à la profondeur et à la précision.

Pourquoi est-ce un problème pour la souveraineté dans l'Arctique?

Premièrement, les pays ont besoin de facilitateurs de politique. Plus tôt cette année, le Canada a publié une politique étrangère pour l'Arctique robuste et opportune, mais le problème fondamental de cette politique est qu'elle reflète un défi plus vaste: dans ce pays, nous élaborons nos politiques à l'envers. Toutefois, sans une stratégie de sécurité nationale, il n'y a pas de compréhension commune, pas d'unité dans les objectifs et les efforts et pas de cohérence au sein du gouvernement et de ses ministères. Cela reflète l'échec plus général du Canada et de ses alliés au cours des 25 dernières années. Nous n'avons pas de vision. Nous avons laissé la sécurité internationale aux mains des Américains, et nous sommes maintenant surpris et nous nous plaignons du monde dans lequel nous vivons.

La politique étrangère du Canada pour l'Arctique reflète le même problème auquel est confronté le Canada dans de nombreux secteurs de la politique étrangère: nous n'avons pas l'initiative. La politique étrangère pour l'Arctique est une reconnaissance que le Canada doit reprendre l'initiative. La souveraineté du Canada se mesure par sa capacité de façonner l'environnement plutôt que de seulement y réagir.

Le gouvernement aime se vanter des investissements qu'il effectue dans la sécurité, la défense et la politique étrangère pour l'Arctique. Toutefois, le problème, c'est que les vecteurs de menace dans l'Arctique augmentent tandis que l'ordre international fondé sur des règles s'atrophie. Les investissements dans les infrastructures dans l'Arctique coûtent environ 10 fois plus cher qu'au sud du Canada. Les modèles du Sud ne s'appliquent pas au Nord, ce qui signifie que les comparateurs les plus proches ne se trouvent pas au Canada, mais parmi d'autres alliés de l'Arctique. En ce qui concerne les États-Unis, l'Arctique a toujours été une zone de conflit, depuis au moins le différend frontalier en Alaska. Le meilleur rendement sur ces investissements que nous pouvons espérer est de préserver le statu quo, mais compte tenu de la nature changeante de l'Arctique, préserver le statu quo n'est pas une option.

Comme nous devons investir davantage à un taux de rendement moindre, l'Arctique est un laboratoire pour la politique étrangère du Canada de façon plus générale. D'une part, en raison des changements intérieurs structurels et géopolitiques, les intérêts du Canada divergent de plus en plus de ceux des États-Unis. D'autre part, l'Union européenne, l'Europe, devient un acteur plus autarcique.

Le Canada se retrouve devant deux choix difficiles: se rapprocher encore davantage des États-Unis par défaut ou investir davantage dans la politique étrangère du Canada et les instruments de politique étrangère dans l'espoir de continuer à faire valoir ses intérêts en tant que puissance moyenne en établissant un partenariat avec l'Europe pour faire contrepoids aux caprices de l'unilatéralisme des États-Unis et aux vents contraires mondiaux.

• (1650)

La sécurité est la priorité absolue de tout gouvernement, et l'Arctique est la région la plus prioritaire du Canada, avant les régions euro-atlantique et indo-pacifique. Il ne s'agit pas seulement de protéger la souveraineté canadienne, mais aussi de faire comprendre aux Canadiens que si l'Amérique du Nord n'est pas en sécurité, alors la capacité du Canada de prendre des décisions souveraines qui reflètent le mieux les intérêts canadiens sera compromise, de même que la capacité des États-Unis d'assurer une dissuasion nucléaire étendue, ce qui donnerait lieu à une prolifération nucléaire mondiale. Par conséquent, la politique étrangère du Canada consiste à investir non seulement dans la souveraineté canadienne, mais aussi dans la sécurité continentale et la stabilité mondiale, et donc dans l'OTAN.

Les politiciens canadiens n'ont pas bien réussi dans le passé à expliquer à nos alliés européens la valeur des investissements du Canada dans le pilier nord-américain de l'OTAN. Le gouvernement doit également expliquer aux Canadiens que l'Arctique n'est plus une zone de paix éternelle. L'Arctique est désormais une région de concurrence et de rivalité. Ce que le Canada fait ou ne fait pas dans l'Arctique a des conséquences à l'échelle nationale, continentale, alliée et mondiale. La politique étrangère pour l'Arctique et les efforts connexes visant à garantir la souveraineté du Canada dans l'Arctique ne sont pas discrétionnaires. S'ils échouent, le Canada échouera aussi.

Le président: Je vous remercie, monsieur Leuprecht, de votre déclaration liminaire.

Je vais maintenant céder la parole à mes collègues pour qu'ils posent leurs questions, en commençant avec le député Michael Chong.

Vous disposez de six minutes.

L'hon. Michael Chong: Merci, monsieur le président. Merci à nos témoins de comparaître.

J'ai posé aux témoins précédents la même question.

Connaissez-vous certaines des propositions visant à construire des câbles sous-marins à Internet haute vitesse entre l'Europe et l'Amérique du Nord et l'Europe et l'Asie par l'entremise de l'Arctique canadien? Je pense plus particulièrement à un projet qui, je crois, est proposé par un groupe d'entreprises de la Finlande, des États-Unis et du Japon et qui passerait par certaines parties de l'Arctique canadien. Je crois qu'il s'appelle Far North Fiber.

Êtes-vous au courant de ce projet?

Vous pourriez peut-être nous en parler.

P. Whitney Lackenbauer: Oui, avec plaisir.

Il y a toute une série de projets de fibre optique. Nous constatons beaucoup de fibre optique dans le Grand Nord européen et dans l'Arctique. Dans les pays baltes, de nombreux câbles sont déjà installés. Nous avons vu des propositions du côté canadien pour que des câbles traversent et relient l'Europe à l'Asie. En Russie — je pense que vous l'avez mentionné devant le dernier groupe de témoins —, il y a le projet Polar Express, qui propose de relier Mourmansk à Vladivostok.

Ce que je trouve intéressant, c'est que dans ces différents scénarios, les brins de fibre peuvent être endommagés par un déplacement délibéré ou accidentel d'une ancre ou par d'autres types de perturbations.

• (1655)

L'hon. Michael Chong: C'était ma prochaine question.

Nous avons vu des perturbations dans la mer baltique et ailleurs causées à des câbles Internet sous-marins. Je crois savoir que ces câbles sous-marins transportent la majorité du trafic Internet mondial.

Quelle capacité avons-nous ou devons-nous avoir si nous ne l'avons pas de surveiller les mouvements de vaisseaux malveillants en surface qui pourraient traîner une ancre ou couper ces câbles d'une autre manière?

P. Whitney Lackenbauer: C'est difficile à surveiller à l'heure actuelle. Je vais céder la parole un court instant à M. Leuprecht.

C'est difficile, car ces actes sont souvent peu visibles et très difficiles à détecter. L'avantage est que si nous les considérons comme faisant partie d'un ensemble de systèmes différents allant des fonds marins à l'espace, ils ajoutent de la redondance aux satellites. Nous devons également penser à la redondance et à la duplication qui sont stratégiques et délibérées lorsque nous déployons ces systèmes. Je pense que la question va tout à fait dans la bonne direction. Si nous bâtissons des infrastructures, réalisons ces investissements, nous devons également penser à la façon dont nous défendons ces infrastructures et nous assurer qu'elles sont intégrées dès le départ dans les plans.

L'hon. Michael Chong: Je suis désolé, mais j'ai une autre question rapide. Mon temps n'est pas illimité.

Une partie de la politique étrangère pour l'Arctique du gouvernement consiste à affirmer la souveraineté du Canada. La politique de défense a également fait de l'Arctique une grande priorité. Au début de 2022, il y a tout juste trois ans, le Canada et la Finlande ont annoncé l'acquisition d'avions F-35. Je crois que c'était 64 avions pour la Finlande, et le Canada a fait part de son intention d'en acheter 88. À cette fin, les Finlandais et les Canadiens préparent des installations et de la formation dans le Grand Nord afin d'accueillir ces avions.

La vérificatrice générale a déclaré que le Canada a des années de retard et que les F-35 ne seront pas opérationnels avant au moins 2033-2034. La Finlande, un pays beaucoup plus petit qui a acheté presque le même nombre d'avions, sera pleinement opérationnelle avec ces avions dans le Grand Nord en 2030. Je me demande ce que les Finlandais font pour acheter presque le même nombre d'avions avec une fraction des ressources dont nous disposons — je pense que leur pays compte environ quatre millions d'habitants — et les rendre opérationnels d'ici 2030, alors que nous avons des années de retard dans un pays qui dispose de 10 fois plus de ressources, d'habitants et de moyens financiers qu'eux.

Que font-ils que nous ne faisons pas pour y parvenir?

Christian Leuprecht: En Finlande, il y a un large consensus quant à la nécessité de défendre le pays. C'est un pays qui peut mobiliser 400 000 soldats en quelques semaines. Il peut déployer 4 000 pièces d'artillerie, et c'est un pays où il existe un large consensus multipartite sur la façon de mener la politique relative à la sécurité, à la défense et aux affaires étrangères sans la politiser à des fins partisans.

Outre les États-Unis, c'est également le pays qui a probablement les moyens les plus avancés pour protéger ses infrastructures sous-marines essentielles. Le Finnish Institute of International Affairs a fait un travail exceptionnel, et l'ancien président, qui est maintenant le président du Centre européen pour la lutte contre les menaces hybrides est, à mon avis, l'une des personnes les plus compétentes dans le monde en la matière.

Vous savez, quand on vit à côté de la Russie et qu'on a vécu les expériences que les Finlandais ont vécues, on prend au sérieux sa sécurité et sa défense. Le pays dispose d'une couverture politique, d'une volonté et d'une stratégie, comme je l'ai souligné dans ma déclaration liminaire, ce qui nous fait défaut. Nous agissons de manière fragmentaire, petit à petit.

P. Whitney Lackenbauer: Je peux moi aussi répondre à cette question.

Pour ce qui est des F-35, il incombe au Canada de prendre une décision et de s'y tenir. Il est important de favoriser la transparence et la certitude au sein d'une alliance. Il est évident que la création et la mise en place des infrastructures nécessaires dans le Nord représenteront des investissements considérables. Cela sera différent des bases d'opérations avancées que nous avions pour les CF-18.

Prenons la base aérienne d'Eielson et les infrastructures abritant les F-35 aux États-Unis. Il s'agit d'installations hyper sécurisées. Ce sont sans aucun doute les cellules et les capteurs les plus avancés que l'on puisse imaginer. Les installations que nous construirons ne seront pas à double usage. Il s'agira d'infrastructures militaires spécialisées.

Si nous voulons que les installations soient prêtes lorsque nous recevrons ces cellules, nous devons commencer dès maintenant à

établir les relations nécessaires et à construire ces infrastructures. Nous devons avoir les relations qui s'imposent pour garantir leur sécurité et tirer le meilleur parti de cet investissement très important.

● (1700)

Le président: Merci beaucoup.

Avant de passer à M. Blair, je tiens à rappeler aux députés et aux témoins de parler un peu plus lentement pour aider les interprètes.

Nous passons à M. Bill Blair.

L'hon. Bill Blair (Scarborough-Sud-Ouest, Lib.): Merci beaucoup monsieur le président. Je souhaite la bienvenue à nos deux invités, MM. Lackenbauer et Leuprecht.

Monsieur Leuprecht, je suis heureux de vous revoir. Nous avons eu de nombreuses conversations par le passé, et c'est agréable de pouvoir vous parler dans ce contexte-ci.

Si vous me le permettez, j'aimerais d'abord faire un commentaire. Nous n'avons pas beaucoup parlé de la mise à jour de la politique de défense publiée en avril 2024. Elle était intitulée *Notre Nord, fort et libre* et portait sur plusieurs points.

Je tiens également à vous dire, monsieur Leuprecht, que notre travail sur cette politique s'est en partie inspiré de votre commentaire intitulé *Making Canada's Arctic security paradigm fit for purpose*.

Nous avons beaucoup parlé des effets des changements climatiques et des nouvelles technologies qui rendent le Nord canadien beaucoup plus accessible, et nous avons également discuté des activités que mènent nos adversaires, en particulier la Chine et la Russie, ainsi que de certaines des mesures que nous prenons. Je pense qu'il était vraiment important de reconnaître ces défis.

J'ai beaucoup travaillé sur le dossier de la défense dans l'Arctique. Lorsque je me suis rendu dans l'Arctique, j'ai discuté avec les habitants des collectivités qu'on y trouve, en particulier les Inuits, de la défense de la souveraineté et de ce que cela signifie pour eux. J'ai appris que pour eux, cela ne signifie pas qu'un avion de chasse doit passer de temps en temps ou qu'un navire doit passer de temps en temps une fois que la glace a fondu. Ils sont d'avis que la défense de la souveraineté requiert des infrastructures; des investissements importants dans les infrastructures. Ils parlent de pistes d'aéroport, d'autoroutes, de fibre optique, d'usines de traitement des eaux, de centrales d'énergie et d'investissements importants qui pourraient être polyvalents pour ces communautés. Bien sûr, cela constitue un défi considérable pour nous également.

À quoi devrions-nous consacrer nos dépenses, en priorité? J'aimerais vous entendre à ce sujet. Comme vous le savez, le premier ministre s'est récemment engagé, en juin dernier, lors du sommet de l'OTAN à La Haye, à augmenter considérablement nos dépenses en matière de défense. Il s'est également engagé à les augmenter au cours des prochaines années pour atteindre 5 %, dont 1,5 % serait principalement investi dans les infrastructures d'intérêt national, qui comportent un volet sécurité.

Je suis d'accord avec vous pour dire que nous avons connu des décennies de sous-investissement dans notre sécurité nationale, et je pense que cela est dû en grande partie à notre complaisance. Nous étions entourés de trois océans, dont l'un était recouvert de glace la plupart du temps. Nous partagions également notre seule frontière terrestre avec une superpuissance bienveillante. Je pense que notre complaisance reposait sur une anticipation assez raisonnable de la façon dont les choses allaient évoluer. Or, elles ont visiblement changé.

J'aimerais avoir votre avis sur la meilleure façon d'investir les 9 milliards de dollars supplémentaires dont nous disposons cette année. Chaque année, par la suite, les dépenses de défense augmenteront. Quelle est la façon la plus judicieuse d'investir cet argent?

Christian Leuprecht: Monsieur Blair, comme vous le savez, j'ai beaucoup de respect pour le travail que vous avez accompli dans ce domaine. C'est complexe; j'ai moi-même beaucoup d'expérience en la matière.

Nous devons d'abord réfléchir aux résultats que nous voulons obtenir. Cela est toujours difficile. Nous voulons nous concentrer sur les avantages et être en mesure de les expliquer à nos alliés. Comme vous le savez, je passe beaucoup de temps en Europe, et personne ne considère ce que fait le Canada dans le Nord comme un investissement dans l'OTAN.

En ce qui concerne l'importance des infrastructures, je partage votre point de vue sur les infrastructures essentielles. La première chose que je souligne lorsque je parle de la sécurité dans l'Arctique, c'est que les habitants du Nord se préoccupent davantage de la sécurité alimentaire, d'autres éléments liés à la sécurité humaine, de la manière dont nous pouvons utiliser les infrastructures pour améliorer la vie des citoyens canadiens qui partagent ce territoire tout en tirant parti pour notre souveraineté, que de l'arrivée des Russes.

L'un des défis auxquels nous serons confrontés... Nous sommes assis sur une bombe à retardement. Si nous ne dépensons pas à bon escient les sommes consacrées aux infrastructures, à la défense, etc., et ne les dépensons pas de manière à avoir une influence considérable sur la souveraineté nationale et au profit de la société canadienne et des Canadiens, l'électorat canadien demandera des comptes. Si nous comptons dépenser ces sommes d'argent, nous devons poser ces questions.

Je crains que nous ne dépensions trop d'argent trop rapidement, sans vraiment avoir une idée concrète de ce que nous voulons réellement obtenir en retour à moyen et à long terme.

● (1705)

L'hon. Bill Blair: Tout d'abord, je suis d'accord pour dire que nous avons beaucoup parlé des dépenses, mais que nous devons parler des investissements et réfléchir à ce qu'ils nous rapporteront.

Monsieur Lackenbauer, vous avez la parole.

P. Whitney Lackenbauer: D'emblée, il faut préciser ce dont nous parlons lorsque nous évoquons la souveraineté et la sécurité dans l'Arctique. Nous sommes souverains. Nul n'a plus de droits sur le Canada que les Canadiens. Notre souveraineté est imbriquée dans les souverainetés autochtones qui s'entremêlent avec celles de notre État par l'entremise de nos accords sur les revendications territoriales, notamment. Je pense que nous créons plus d'incertitude au sujet de notre souveraineté que ne le font de nombreux acteurs externes.

Il faut séparer cela de la question de la sécurité et se demander sur quel type de menace à la sécurité nous nous concentrons. Nous sommes confrontés à des menaces qui proviennent de l'extérieur de l'Arctique canadien et qui le survolent ou le traversent pour ensuite frapper des cibles à l'extérieur de la région. Il faut investir dans la connaissance du domaine. Il faut moderniser le NORAD. Nous devons nous doter, surtout, d'infrastructures militaires spécialisées et essentielles, dont la plupart n'aurait pas de double usage.

Je ne suis pas d'accord avec M. Leuprecht au sujet des menaces qui pèsent sur l'Arctique. Il ne s'agit pas des unités de la Spetsnaz russe qui atterrissent près de la Station des Forces canadiennes Alert. J'ai participé, pendant presque tout le mois de juillet, à l'opération Nanook-Takuniq avec les Rangers canadiens, dans le Nord de l'île d'Ellesmere. Je ne m'inquiète pas d'une invasion par des forces terrestres dans le Nord de cette île. Ce qui m'inquiète, ce sont les activités d'ingérence et ces autres moyens par lesquels des acteurs étrangers malveillants pourraient essayer d'influencer ou de miner les capacités des Canadiens, y compris celles des détenteurs de droits dans le Nord, de changer et de tracer la voie qu'ils souhaitent suivre à l'avenir.

C'est là où des investissements dans d'autres ministères et agences de sécurité sont absolument essentiels, selon moi, au même titre que la coordination en matière de défense. En ce qui concerne les menaces « internes », les sept exigences de base de l'OTAN en matière de résilience nationale nous donnent un excellent point de départ sur la façon d'investir de façon judicieuse et stratégique ces 1,5 % du PIB. Elles nous aident à respecter nos obligations.

Le président: Merci, monsieur Lackenbauer. Nous avons dépassé le temps imparti. Nous allons donc passer à M. Simard.

[Français]

Monsieur Simard, vous avez la parole pour six minutes.

Mario Simard: Merci, monsieur le président.

Messieurs, je vous remercie de vos présentations. Je vois à votre non-verbal que vous êtes également passionnés par ce sujet.

J'ai une question qui va peut-être vous amener ailleurs. Compte tenu de mon champ d'intérêt, je siège habituellement au Comité permanent des ressources naturelles. Savez-vous que le gouvernement fédéral veut contribuer à une banque de minéraux critiques qui servirait aux pays de l'OTAN, le Nord du Canada étant très riche en minéraux critiques?

La Russie et la Chine sont les principaux producteurs de terres rares, entre autres, et font beaucoup de dumping, ce qui rend difficile le développement de projets miniers, puisque, d'une certaine façon, ils cassent les prix. Dans le contexte de l'OTAN, on parle de fixer un prix plancher sur certains minéraux critiques, afin d'arriver à développer ces filières. J'aimerais connaître votre opinion à cet égard.

J'aimerais aussi connaître votre opinion sur un autre sujet. Tout à l'heure, vous avez parlé d'ingérence. N'y a-t-il pas de risques à ce que des entrepreneurs russes ou chinois soient les bailleurs de fonds de certains de ces projets, même ici, au Canada? J'aimerais avoir votre impression sur toute la notion de minéraux critiques et de terres rares, ainsi que ce que ça suppose comme éléments stratégiques.

Christian Leuprecht: Le problème avec les minéraux critiques dans le Grand Nord, c'est que les coûts dépassent souvent la profitabilité des mines situées dans cette région et que, sur le plan de l'infrastructure, il n'est souvent pas rentable de s'engager sur cette voie. Vous êtes sûrement au courant de ça, puisque vous siégez au Comité permanent des ressources naturelles. En principe, le Canada pourrait apporter sa contribution, mais il doit se doter d'une stratégie nationale qui rentabilise de tels investissements pour le secteur privé, ce qui est en lien avec le commentaire de M. Blair. Il faudrait par la suite fournir l'infrastructure pour ces ressources critiques qui pourrait contribuer au bien-être des communautés locales et de nos alliés, et qui assurerait notre défense et notre sécurité nationale. Comme vous l'avez constaté pendant ma présentation, je doute qu'on ait la stratégie intégrale qu'il faut pour bien aligner tous ces éléments.

• (1710)

Mario Simard: Merci, monsieur Leuprecht.

Monsieur Lackenbauer, qu'en pensez-vous?

[Traduction]

P. Whitney Lackenbauer: Oui, merci. C'est une excellente question.

Je pense que les minéraux critiques sont l'un des secteurs sur lesquels nous devrions nous concentrer, car ces risques ne sont pas seulement hypothétiques, ils sont bien réels.

Ces dernières années, nous avons beaucoup prêté attention aux entités étrangères qui achètent la totalité d'exploitations minières, pour ensuite contrôler et déterminer les flux. Cela s'est produit, par exemple, à environ 100 kilomètres à l'est de Yellowknife, où on a voulu contrôler des chaînes d'approvisionnement et des chaînes de valeur, comme vous l'avez mentionné, monsieur Simard. La Chine, avec son monopole, trouvera qu'il est parfois tout aussi avantageux de garder ces minéraux critiques dans le sol que de les extraire. Elle veut faire en sorte que nous n'ayons pas les capacités de raffinage et de transformation au Canada ou dans des pays amis pour contrôler cette chaîne de valeur.

C'est là où, selon moi, il faut à la fois chercher à investir collectivement avec des alliés et partager les risques liés aux coûts d'extraction et de raffinage de ces minéraux, et tirer parti d'outils comme la Loi sur Investissement Canada. À mon avis, c'est l'un des principaux instruments qui permet au Canada d'affirmer sa souveraineté. C'est une approche différente. Ce n'est pas une coque de brise-glace dans l'eau ou un CF-18 dans le ciel, mais c'est tout de même un moyen d'affirmer notre droit de contrôler des activités sur notre territoire.

Si nous voulons vraiment nous engager dans une transition verte, accéder aux nouvelles technologies de défense et contribuer à ces chaînes d'approvisionnement, il nous incombe de prendre des mesures concrètes en matière de minéraux critiques et de mettre en œuvre la stratégie qui a été énoncée.

[Français]

Mario Simard: Merci beaucoup.

Messieurs, si vous avez des recommandations ou des documents à soumettre au Comité à ce sujet, ce serait bénéfique, non seulement pour nous, mais aussi dans le cadre des études faites par le Comité permanent des ressources naturelles.

À votre avis, est-ce une vue de l'esprit de croire que l'OTAN pourrait accepter, pour certains minéraux critiques, de fixer un prix plancher pour faire démarrer ce type de projet? J'ai entendu cette idée, mais je me demande s'il existe véritablement une initiative structurée de la part des pays membres de l'OTAN, entre autres au sujet des terres rares.

[Traduction]

Le président: Veuillez répondre brièvement.

Christian Leuprecht: J'aimerais faire un commentaire, rapidement.

[Français]

À mon avis, les défis que nous rencontrons dans le Grand Nord sont similaires à ceux observés dans le reste du Canada. Il y a trop de réglementation, ce qui rend difficiles les investissements et la réalisation des projets au Canada.

Je viens de passer six mois à Bruxelles, où j'ai eu des échanges avec des représentants de plusieurs pays membres de l'Union européenne. Selon l'Union européenne et, plus généralement, selon la perspective européenne, le Canada est un acteur économique et politique avec lequel il est extrêmement difficile de faire affaire.

[Traduction]

P. Whitney Lackenbauer: Je pense qu'il est également juste de dire que certaines de ces initiatives ont bel et bien fait l'objet de discussions à l'OTAN. Pour l'heure, l'une des difficultés tient au fait — appelons les choses par leur nom — qu'un acteur sans scrupules à Washington a fragilisé une grande partie des occasions que nous pourrions saisir, nous empêchant de nous concentrer sur ces priorités stratégiques et de les canaliser. L'établissement de ce prix plancher garanti peut être un mécanisme possible.

J'espère simplement que nous reviendrons à une situation où nous travaillerons ensemble pour protéger ces chaînes d'approvisionnement, car c'est essentiel pour notre autodétermination à l'avenir.

• (1715)

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons à M. Ziad Aboultaif pour cinq minutes.

Ziad Aboultaif: Je remercie les témoins.

Monsieur Lackenbauer, vous venez de me donner ma première question.

On nous a dit — et nous en étions convaincus — que nous devions collaborer avec nos alliés sur la question de l'Arctique. À l'heure actuelle, notre allié le plus proche est les États-Unis. Le sommet en Alaska entre le président Poutine et le président Trump — sans connaître les détails, et je ne sais pas si vous avez des informations ou une interprétation à ce sujet — a suscité des inquiétudes quant à l'avenir des relations et de la politique concernant l'Arctique. Notre politique a été présentée en décembre 2024. Le sommet a eu lieu le mois dernier.

J'aimerais savoir ce que vous et M. Leuprecht pensez de la position des États-Unis. En quoi cette stratégie fera-t-elle qu'il sera difficile pour le Canada de continuer à favoriser et à protéger ses intérêts dans le Nord?

P. Whitney Lackenbauer: Merci. Je pense que c'est une excellente question.

Je tiens à être clair: nous voulons que la folie qui règne à Washington s'apaise, afin que nous puissions rétablir notre relation fondamentale avec les États-Unis, qui sert les intérêts de nos deux pays. Ce qui se passe et les signaux que nous recevons de Washington n'ont aucune logique dans le cadre d'une approche qui repose sur les intérêts.

Je suggère d'abord que nous fassions preuve de patience stratégique. C'est difficile, mais à court terme, nous devons mettre de côté nos frustrations émotionnelles tout à fait justifiées et reconnaître que ce que nous souhaitons réellement, c'est aller de l'avant afin de retrouver de la stabilité, plus de certitude et de respect. Je crois que cela viendra, mais la confiance peut être un sentiment risqué dans un monde axé sur les intérêts et avec certains des acteurs auxquels nous avons affaire.

Nous devons absolument examiner et préciser ce que nous apportons dans le domaine de la défense continentale, afin de pouvoir parler avec plus d'assurance de notre contribution au NORAD. Nous ne sommes pas que les bénéficiaires passifs des garanties de sécurité que fournissent les États-Unis. Les engagements que nous avons pris avec le radar transhorizon dans l'Arctique, le système de radar transhorizon polaire et les différents systèmes de capteurs que nous déployons joueront un rôle essentiel dans la stratégie de défense nord-américaine. Si nous protégeons ce qui est souvent décrit comme le « 10 à 2 », les Américains pourront concentrer leurs efforts de défense en Amérique du Nord sur les attaques qui proviennent de l'Atlantique et du Pacifique.

Cela dit, si nous examinons la situation de façon objective, tout indique que nous sommes de bons alliés fiables qui collaborent. Nous voulons préserver le NORAD en tant que commandement binational, mais nous ne devons pas oublier qu'il existe des problèmes de confiance. Nous devons également, calmement et dans des espaces sûrs, examiner et envisager des scénarios dont nous n'aurions probablement pas parlé entre gens polis il y a quelques années: dans quelle mesure sommes-nous prêts à nous défendre si notre principal protecteur souhaite se protéger lui-même, mais peut-être pas nous?

Christian Leuprecht: Écoutez, j'ai un point de vue quelque peu différent à ce sujet.

Nous n'avons pas très bien réussi à faire suite au précédent établi au cours des 100 dernières années où nous avons dû faire contrepoids aux caprices de l'unilatéralisme américain qui vont et viennent. C'est pourquoi la question de M. Simard est si importante. Le Canada doit apporter une valeur ajoutée à l'Europe afin qu'elle reste une partenaire clé à l'avenir.

Si l'Europe devient plus autosuffisante, le Canada n'aura d'autre choix que de se rapprocher des États-Unis. Compte tenu de ce que nous observons, cela doit nous rappeler que le fait de prendre des mesures qui peuvent être intéressantes sur le plan idéologique, ou qui peuvent plaire à certains groupes d'électeurs au pays ne sert pas l'intérêt national, au bout du compte. Si l'on gouverne en fonction des sondages, on ne gouverne pas vraiment en fonction des besoins du pays.

Le Canada doit veiller à ce que l'Europe soit un partenaire fiable avec lequel il peut gouverner l'Arctique et avec lequel il peut faire contrepoids sur le continent nord-américain, précisément parce que les phénomènes dont parle M. Lackenbauer vont et viennent. Le Canada n'y était pas préparé. Nous savions ce qui s'en venait. Mon collègue, M. Kim Nossal, a écrit tout un livre à ce sujet en 2023. Il

y exposait en détail ce que l'administration Trump allait faire, et pourtant, au Canada, nous avons décidé que nous allions plutôt nous faire prendre au dépourvu.

Ziad Aboultaif: Selon vous, la politique actuelle tient-elle compte du positionnement et de la stratégie des États-Unis?

• (1720)

Christian Leuprecht: Pourriez-vous répéter la question s'il vous plaît?

Ziad Aboultaif: Pensez-vous que la politique en vigueur actuellement, qui a été adoptée par le Canada en décembre 2024, tient compte de la position stratégique des États-Unis et des actions conduites par cette administration jusqu'à présent?

Christian Leuprecht: J'aurais réclamé la mise en œuvre d'une politique beaucoup plus robuste sur l'Arctique. Nous pensons encore que nous avons 5 ou 10 ans devant nous pour renforcer la souveraineté du Canada, mais nous devons agir beaucoup plus vite, surtout dans l'Arctique.

P. Whitney Lackenbauer: Je pense qu'elle en tient compte en grande partie. Il faut ressentir une urgence, et non pas décréter une situation de crise qui pourrait nous amener à faire l'impasse sur les processus démocratiques et sur les choses qui sont au cœur des valeurs canadiennes.

Le président: Merci beaucoup. Nous passons à M. Vandenberg.

Vous avez cinq minutes.

Anita Vandenberg: Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci à tous les deux du témoignage très important que vous avez livré aujourd'hui.

Je vais m'adresser d'abord à M. Lackenbauer.

Dans votre déclaration liminaire, lorsque vous avez parlé de l'ensemble du gouvernement, vous avez commencé à parler de la Garde côtière canadienne et de son intégration à l'équipe de la défense. Je serais vraiment curieuse de savoir ce que vous aviez l'intention de dire à ce propos.

P. Whitney Lackenbauer: Je vais être simple et bref.

Je pense que c'est une bonne chose parce que cette intégration montrerait aux autres pays que la garde côtière fait partie de l'ensemble de notre appareil de sécurité. Nous oublions parfois que le Canada compte une garde côtière très compétente, mais qui ne fait pas jeu égal avec la Russie à l'échelle internationale parce que son mandat n'est pas comparable au mandat de la garde côtière russe.

Le fait d'assigner à la garde côtière un rôle policier, qui nécessiterait un changement de culture et différents ajustements, conviendrait parfaitement au climat géopolitique actuel. Le Canada doit développer la sensibilité nécessaire pour s'assurer que les ajustements en question ne dépouillent pas la garde de la culture qui l'a rendue si efficace dans le passé. Il faut en effet tâcher de regrouper ces rôles et préconiser une conception de la sécurité qui permet leur intégration à la variété de plateformes et de capteurs sur le terrain. Les équipes de la garde côtière sont nos yeux et nos oreilles dans le territoire canadien, à l'instar des Rangers canadiens.

Anita Vandenberg: Votre réponse me permet d'enchaîner avec ma prochaine question.

Vous qui détenez une vaste expertise sur les Rangers canadiens, pensez-vous que nous les utilisons à leurs pleines capacités? Y a-t-il quelque chose que nous pourrions faire de plus avec les Rangers canadiens dans l'environnement actuel?

P. Whitney Lackenbauer: Merci.

Oui. La politique de la défense mise en place en 2017 ayant pour slogan « Protection, sécurité, Engagement » indiquait qu'il fallait investir des ressources pour améliorer l'entraînement et l'efficacité des Rangers.

Autrement dit, il fallait voir — ce n'est pas vraiment excitant du point de vue stratégique — à ce que des commis à la paye se trouvent aux différents quartiers généraux pour que les Rangers soient payés en temps opportuns et que des occasions leur soient données de recevoir de la formation et de développer les aptitudes nécessaires pour être déployés sur le terrain. Ces exigences ne nécessitaient pas de réorganisation en profondeur. Les Rangers sont des catalyseurs essentiels et des agents multiplicateurs de l'armée canadienne lors de l'envoi de forces cinétiques — ou forces de combat — dans le Nord. Ils sont les yeux, les oreilles et les voix du Nord, des forces armées et des militaires dans cette région.

Anita Vandenbeld: Vous avez longuement parlé des différents types de menaces hybrides. Nous connaissons les menaces qui planent sur l'ensemble du Canada, mais quelles sont les particularités des menaces qui touchent le Nord et l'Arctique?

P. Whitney Lackenbauer: Je vais répondre rapidement avant de céder la parole à M. Leuprecht.

Selon moi, le caractère particulier de ces menaces tient au grand nombre de points de défaillance uniques. Si la redondance des infrastructures est faible, un acte d'espionnage ou d'interférence délibéré ou encore un désastre naturel peut entraîner des perturbations dans le Sud qui nécessitent l'utilisation de routes ou de mécanismes de rechange pour atténuer les risques qui en découlent.

Il faut également penser aux conditions météorologiques extrêmes et à l'hiver et comprendre qu'une panne de génératrice électrique, comme c'est arrivé à Puvirnituq et à Pangnirtung il y a un peu plus d'une décennie, représente une crise de sécurité humaine très grave. Les contextes sont différents. Je ne nie pas que des tempêtes de verglas se sont produites dans le Sud du Canada, mais à des températures de -40 °C et de -50 °C, la situation d'urgence prend une tout autre ampleur. Voilà en partie l'explication.

Il faut aussi réfléchir aux vulnérabilités découlant de la polarisation. Quels sont les points de friction dans nos systèmes démocratiques que nos adversaires seraient tentés d'exploiter? Il faut nous assurer que les Canadiens sont protégés afin que nous puissions tenir entre nous ces discussions démocratiques difficiles en sachant qu'elles ne sont pas influencées ou manipulées par des agents extérieurs.

• (1725)

Christian Leuprecht: Ce que je retiens des propos de M. Lackenbauer, c'est que les menaces hybrides sont un moyen de parvenir à une fin, et cette fin, pour nos adversaires, est de nous placer devant des dilemmes stratégiques. Nous avons observé que la Russie avait la capacité d'imposer de multiples dilemmes de cette nature dans bon nombre de domaines — terrestre, aérien, maritime, souterrain, cybernétique, spatial et aérospatial — simultanément. Sommes-nous prêts? Sommes-nous en mesure de montrer de la résilience, de détecter et de détourner ces dilemmes stratégiques mul-

tiples et de nous défendre contre cela? C'est plutôt sous cet angle que je vois l'environnement hybride et notre capacité à le contenir.

À propos de la garde côtière, j'apporterais une toute petite nuance. Les possibilités qui se présenteraient, évidemment, en changeant le mandat et le positionnement de la garde côtière, seraient le recyclage de la majorité des membres de la haute direction. L'intégration à la Défense nationale fournira une occasion de perfectionnement professionnel, puisque dans la mesure où la garde côtière se dotera de certains des équipements permettant d'exécuter des tâches policières, il faudra que le personnel comprenne en quoi consiste la mission en question et comment l'exécuter. C'est ainsi que les effets recherchés par le gouvernement seront obtenus.

Le président: Merci.

Nous passons à M. Simard.

[Français]

Monsieur Simard, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Mario Simard: Merci, monsieur le président.

Messieurs, ce que vous dites est fort intéressant, mais c'est aussi préoccupant. Vous venez de parler de dilemmes stratégiques multifactoriels liés à la Russie, à la Chine et aux États-Unis, qui ont des moyens substantiellement plus élevés que le Canada.

Avec l'arrivée de l'intelligence artificielle, quels gestes concrets peuvent être mis en place par le Canada, à la hauteur de ses moyens, pour répondre en partie à ces différents dilemmes stratégiques? Je sais qu'il peut s'agir d'une question embêtante, mais je vous demande de donner une brève réponse.

Christian Leuprecht: Le Canada aura toujours des capacités limitées. C'est pour ça qu'il faut avoir des partenariats avec des pays membres de l'Union européenne et d'autres pays européens. Pensons aussi à l'Indo-Pacifique et à de proches partenaires comme l'Australie, le Japon et la Corée. Dans notre perception globale des choses, ces pays sont souvent oubliés. Chaque pays a déjà des compétences. Plus tôt, on a parlé de la Finlande. Ce petit pays a des compétences énormes pour faire contrepoids à des attaques et à des menaces hybrides. La clé, c'est la collaboration.

[Traduction]

Les États-Unis ont compris il y a 20 ans que la Russie et la Chine mettaient au point un modèle perfectionné d'escalade des conflits. En revanche, la plupart des autres membres de l'OTAN n'ont pas compris la nécessité de développer des capacités pour y répondre. Par conséquent, il nous faut aujourd'hui bâtir ces capacités, et nous n'y arriverons qu'avec l'aide de nos partenaires.

P. Whitney Lackenbauer: Je vais répondre très rapidement, mais sans bousculer les interprètes. Je vais m'efforcer d'être succinct.

Tout d'abord, nous devons accepter que pour préparer les populations au monde auquel nous sommes confrontés — et non pas au monde auquel nous aurions souhaité l'être —, il faut investir dans la résilience sociétale. Nos partenaires des pays nordiques peuvent nous en apprendre beaucoup dans ce domaine, et je suis assez d'accord avec la philosophie de M. Leuprecht à propos de l'importance de se rapprocher des pays qui partagent nos vues en Europe et de mieux tirer parti de ces relations.

Ensuite, il faut avoir une longueur d'avance sur nos adversaires et arrêter de parler des déficits et des faiblesses avec lesquels le Canada est aux prises, et véhiculer un message qui met plutôt l'accent sur nos forces.

Croyez-le ou non, nous excellons dans beaucoup de choses au Canada. Nous avons au pays des entreprises très performantes qui contribuent aux chaînes d'approvisionnement du secteur des hautes technologies. Nous devons comprendre que le monde a changé. Nous, les Canadiens, adorons nous flageller et nous diminuer, et nous le faisons dans la région arctique pour essayer de discréditer les plans du gouvernement visant à augmenter les dépenses pour affecter des ressources dans le Nord. Le moment est venu d'opérer un changement de culture et d'admettre la nécessité de véhiculer un message stratégique et de nous placer dans une position de force.

Le président: Merci beaucoup.

Je cède la parole à Mme Helena Konanz.

Vous avez cinq minutes.

● (1730)

Helena Konanz (Similkameen—Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, PCC): Merci.

Il ne reste plus beaucoup de temps, mais j'ai une question sur les technologies et sur l'utilisation, par exemple, de drones dans l'Arctique. Le Canada fait-il appel aux drones en ce moment? Devrait-il investir davantage dans ces engins?

P. Whitney Lackenbauer: Je réponds oui dans les deux cas. Ce serait la réponse courte. Ces technologies sont à l'essai. Des expérimentations ont toujours cours. Le plus gros défi dans le Nord est lié à la production d'énergie, aux températures froides et à la détérioration de la charge des batteries, qui peuvent affecter les distances auxquelles les drones sont utilisés. D'autres anomalies sont associées au spectre électromagnétique sous les latitudes très élevées. Je pense que le Canada fait bonne figure dans ce domaine grâce à son expertise liée aux drones déployés dans les airs et sous les eaux. Le

Canada est un chef de file depuis longtemps dans les véhicules sous-marins autonomes.

Il faut aussi examiner les possibilités d'expérimentation et de mise à l'essai de quelques-unes de ces nouvelles technologies qu'offrent la géographie et l'espace canadiens.

Certains de nos alliés européens, en raison de leur géographie, se trouvent à proximité des principaux concurrents et adversaires. Nous pourrions aussi mettre de l'avant les environnements très diversifiés du Nord et de l'Arctique pour convaincre les pays de venir mettre à l'essai au Canada leurs technologies émergentes, ce qui nous permettrait de voir à quoi ressemblent ces capacités.

Christian Leuprecht: Tout cela nous rappelle qu'au XXI^e siècle, investir dans la défense, c'est investir dans l'innovation en recherche et en technologie. Je n'ai aucun intérêt personnel dans cette filière, mais je connais une entreprise européenne, Helsing, qui a compris qu'au-delà des drones, il y a les algorithmes qui les font fonctionner.

Des universités au Canada mènent des recherches de pointe pour orienter les investissements dans les algorithmes pour protéger la démocratie et fournir des moyens de canaliser les compétences en nouvelles technologies. Malheureusement, très peu de choses sont faites pour les intégrer à notre appareil de défense et de sécurité nationale.

Helena Konanz: Je n'ai plus de questions. Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Je remercie les témoins de leurs observations et de leur contribution à notre étude.

C'est ainsi que se termine notre réunion.

Plaît-il au Comité de lever la séance?

Des députés: D'accord.

Le président: Merci beaucoup.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>